



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Conseil directeur
Point 11b)

CL/202/11b)-R.2
Genève, 28 mars 2018

Comité des droits de l'homme des parlementaires

Rapport sur la mission en Mongolie
11-13 septembre 2017

MNG01 – Zorig Sanjasuuren

SOMMAIRE

A.	Contexte et déroulement de la mission	3
B.	Exposé du cas et mesures de suivi de l'UIP	4
C.	Renseignements recueillis à l'occasion de la mission	6
D.	Observations et recommandations suite à la mission.....	16
E.	Faits nouveaux récents	18
F.	Observations fournies par les autorités	19
G.	Observations fournies par le plaignant	28
H.	Lettre ouverte d'un des condamnés dans le meurtre de M. Zorig	29

*
* *

F

#IPU138

Mongolie



© Zorig Foundation

Résumé

Une délégation du Comité des droits de l'homme des parlementaires s'est rendue en mission en Mongolie du 11 au 13 septembre 2017 afin d'obtenir de plus amples informations sur les procédures judiciaires conclues peu avant qui ont abouti à la condamnation définitive de trois suspects pour l'assassinat, en 1998, de M. Zorig Sanjasuuren (« M. Zorig »). Ces procès se sont tenus à huis clos sur la base d'éléments de preuve confidentiels.

La délégation a conclu que des violations graves des normes internationales relatives à un procès équitable ont été commises en raison du maintien de la confidentialité de l'affaire et de la résistance politique persistante à sa déclassification. Elle a en outre constaté que tous ceux qui se sont intéressés à l'affaire ont fait l'objet d'actes d'intimidation et de pressions. Elle a constaté avec un profond regret qu'aucune suite n'a été donnée par les autorités mongoles aux recommandations précédentes de l'UIP.

La délégation est arrivée à la conclusion que les trois condamnés ont très vraisemblablement été victimes d'une machination des services de renseignement et que des pressions ont été exercées sur eux pour qu'ils passent de faux aveux. Elle a émis de sérieux doutes quant à leur participation au crime compte tenu des incohérences suspectes et des éléments de preuve à décharge portés à son attention. La délégation a également relevé que le(s) commanditaire(s) du crime n'a (n'ont) toujours pas été identifié(s) et que l'enquête en cours y relative continuait de poser d'importants problèmes de respect des garanties d'une procédure régulière. La délégation s'est vivement inquiétée de ce que les initiatives récentes visaient à couvrir les véritables coupables de l'assassinat (auteurs, organisateur(s) et commanditaire(s) directs).

La délégation a appelé les autorités mongoles à déclassifier l'affaire et à tenir sans tarder un nouveau procès équitable et public devant un tribunal indépendant et impartial en présence d'observateurs internationaux et mongols. La délégation est fermement convaincue que justice doit être rendue à la famille de M. Zorig ainsi qu'aux individus condamnés et aux membres de leur famille afin d'éviter une erreur judiciaire grave.

Étant donné la profonde défiance qui s'est instaurée au fil du temps, ce serait un moyen décisif pour les autorités judiciaires mongoles de démontrer qu'elles agissent conformément aux règles de l'état de droit et qu'elles ne sont pas devenues les otages d'intérêts politiques et commerciaux. Les progrès attendus ne se feront pas sans exercice dynamique et impartial des fonctions de contrôle du Grand Khoural de l'État.

Genève, 17 janvier 2018

A. Contexte et déroulement de la mission

1. Contexte

1. À la 136^{ème} Assemblée de l'UIP (Dhaka, avril 2017), le Conseil directeur a approuvé une proposition du Comité tendant à ce qu'une nouvelle mission soit effectuée en Mongolie. L'objet de la mission était de recueillir davantage d'informations sur les faits nouveaux récents. Il s'agissait en outre de porter les préoccupations du Comité à l'attention de toutes les autorités pertinentes afin de favoriser des progrès dans l'affaire dans le strict respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme. Figuraient notamment parmi les problèmes considérés comme particulièrement préoccupants : le maintien du classement confidentiel de l'affaire, l'absence de garanties d'une procédure régulière dans les procédures judiciaires récentes, la nouvelle enquête confidentielle qui aurait été ouverte pour déterminer les organisateurs et commanditaires présumés de l'assassinat, l'inaction de l'État face aux allégations de torture de suspects et de témoins, l'insuffisance/la faiblesse manifeste du contrôle parlementaire et la nécessité de réexaminer les lois et règlements relatifs au secret d'état pour les mettre en conformité avec les normes internationales en matière de procès équitable et d'accès à l'information.

2. Les autorités mongoles ont confirmé leur accord par écrit le 17 mai 2017. Compte tenu des élections présidentielles prévues en juin, et des jours fériés officiels des mois de juillet et d'août en Mongolie, la mission a eu lieu du 11 au 13 septembre 2017.

2. Déroulement de la mission

3. La mission s'est déroulée du 11 au 13 septembre 2017. Elle était conduite par Mme Fawzia Koofi, Présidente du Comité (Afghanistan) et par M. Ali Alaradi, membre du Comité (Bahreïn), avec l'assistance de Mme Gaëlle Laroque, du Secrétariat de l'UIP.

4. La délégation remercie sincèrement les autorités mongoles pour leur coopération et leur engagement, en particulier le Vice-Président du Grand Khoural de l'État (récemment nommé Ministre de la justice), le Président de la Mongolie et le Procureur général adjoint. Elle remercie également le chef de l'Agence centrale du renseignement qui, pour la première fois, a accepté de rencontrer une délégation de l'UIP. La délégation remercie également le président de la Sous-Commission des droits de l'homme de l'avoir reçue à dîner et le secrétaire du groupe mongol de l'UIP pour son soutien logistique grâce auquel la mission s'est déroulée sans encombre.

5. La délégation regrette vivement de ne pas avoir été autorisée à rencontrer les trois individus condamnés pour l'assassinat de M. Zorig en dépit de ses demandes répétées en ce sens. Elle n'a pourtant pas ménagé sa peine avant et pendant son séjour à Oulan-Bator pour obtenir l'autorisation de rencontrer les détenus. Elle n'a malheureusement reçu que des réponses legalistes et constaté un manque de volonté évident d'accorder l'accès demandé. D'autre part, la délégation a été choquée par le fait que des représentants du pouvoir judiciaire aient rejeté sa demande d'entretien avec des juges de la Cour suprême au motif qu'un tel entretien compromettrait l'indépendance de l'appareil judiciaire. La délégation considère que cet argument est fallacieux compte tenu de la nature de son mandat et du fait que des décisions de justice définitives ont été rendues dans l'affaire avant la mission. Ce refus l'a malheureusement privée de la possibilité d'engager le dialogue avec des représentants de l'appareil judiciaire pourtant responsable de l'affaire au premier chef. À titre d'observation générale, la délégation a conclu qu'une définition très large de la notion d'ingérence dans l'administration de la justice et qu'une approche legaliste ont opportunément été retenues par les autorités judiciaires et les responsables de l'application des lois pour la priver délibérément d'accès à des informations utiles.

6. La délégation a rencontré des représentants des autorités suivantes :

Autorités parlementaires

- M. Miyegombo Enkhbold, Président du Grand Khoural de l'État
- M. Tsend Nyamdorj, Vice-Président du Grand Khoural de l'État, Président du Groupe interparlementaire mongol
- M. Sukhbaatar Batbold, Président de la Sous-commission spéciale de surveillance et MM. S. Batbold, N. Enkhbold et D. Tsogtbaatar, membres de la Sous-commission

- M. Damdin Tsogtbaatar, Président de la Sous-commission des droits de l'homme et M. J. Batzandan, membre de la Sous-commission
- M. Lundeetsantsan, parlementaire participant au processus de révision constitutionnelle

Autorités relevant du pouvoir exécutif¹

- M. Battulga Khaltmaa, Président de la Mongolie
- M. S. Byambatsogt, Ministre de la justice et de l'intérieur

Autorités judiciaires

M. B. Erdenebat, Procureur général adjoint, Président du groupe de travail chargé de l'enquête judiciaire

Services de renseignement

M. B. Khurts, chef de l'Agence centrale du renseignement

Commission nationale des droits de l'homme

- M. J. Byambadorj, Président de la Commission nationale des droits de l'homme
- M. T. Ikhtair, chef du Département des plaintes et enquêtes

Partis politiques /Groupes politiques parlementaires et autres parlementaires

- M. Bold, parlementaire, représentant du parti démocratique²
- M. Baasankhu, parlementaire, avocat de profession

Membres de la famille et avocat de M. Zorig

- Mme Oyun Sanjasuuren, sœur de M. Zorig
- Mme L. Enkhsaikhan, avocat de la famille

Membres de la famille des individus condamnés

La délégation a rencontré plusieurs proches de Mme Chimgee et de M. Sodnomdarjaa³,

Organisation des Nations Unies (ONU) et ambassades

La délégation a eu des échanges informels sur la mission avec le Coordonnateur résidant du bureau des Nations Unies et avec des représentants d'ambassades de pays étrangers à Oulan-Bator

Organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme

- La délégation a rencontré des représentants d'Amnesty International-Mongolie

7. La délégation s'est également entretenue de manière informelle avec plusieurs personnes qui ont souhaité garder l'anonymat pour des raisons de sécurité.

B. Exposé du cas et mesures de suivi de l'UIP

1. Exposé du cas

8. Considéré par beaucoup comme le père du mouvement démocratique en Mongolie dans les années 1990, M. Zorig Sanjasuuren ("M. Zorig"), alors parlementaire et Ministre en charge de l'infrastructure par intérim, a été assassiné le 2 octobre 1998. À cette époque, la Mongolie était en butte à une crise politique engendrée par l'éclatement de la coalition au pouvoir. Des négociations avaient été engagées pour choisir un nouveau Premier Ministre. M. Zorig était en lice pour ce poste le

¹ Le parlement a voté un remaniement ministériel à la veille de la mission. Il n'était donc plus possible, ni pertinent pour la délégation de s'entretenir avec le Premier Ministre sortant.

² La rencontre conjointe formelle avec les présidents des deux principaux partis politiques représentés au parlement, M. D. Khayankhyarvaa, Président du groupe parlementaire du Parti du peuple mongol, et M. L. Bold, représentant du Parti démocratique, a été annulée après que M. D. Khayankhyarvaa a fait savoir qu'il n'était malheureusement pas disponible. La délégation a toutefois rencontré M. Bold de manière informelle.

³ La délégation a décidé de préserver leur anonymat pour des raisons de sécurité compte tenu des menaces et du harcèlement dont ils ont fait l'objet.

jour où il a été assassiné. Depuis lors, d'aucuns ont exprimé la crainte que son assassinat n'ait eu un mobile politique, encore que d'autres pistes aient été envisagées et n'aient jamais été officiellement abandonnées.

2. Mesure de suivi prises par l'UIP de 2000 à 2015

9. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires est saisi du présent cas depuis octobre 2000. L'UIP a adopté plus de 50 décisions y relatives. Le Comité et le Conseil directeur n'ont pas cessé d'appeler les autorités mongoles à faire en sorte que le meurtre de M. Zorig ne reste pas impuni. Ils les ont aussi encouragées à poursuivre activement l'enquête et ont facilité l'obtention d'une assistance technique et scientifique.

10. Une première mission d'établissement des faits de l'UIP a eu lieu en Mongolie en 2001. Elle a constaté que l'enquête initiale était déficiente de bout en bout (contamination de la scène de crime, détention et allégations de torture du seul témoin oculaire, etc.). À cette époque, suite à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité, les autorités mongoles restaient optimistes. Elles affirmaient que de nombreux éléments de preuve avaient été recueillis et que de nombreuses pistes étaient encore explorées. Un groupe de travail chargé de l'enquête judiciaire avait été créé. Une commission parlementaire avait en outre été chargée de surveiller, d'appuyer et de contrôler l'enquête. Les autorités mongoles assuraient à l'époque qu'aucun effort n'était épargné pour identifier les meurtriers et les traduire en justice.

11. Cela étant, seuls de minces progrès ont été rapportés de 2001 à 2015 en dépit d'importants efforts consentis par l'UIP et par certains de ses membres pour faciliter la prestation d'une assistance scientifique et technique. Les années passant, peu d'informations ont été communiquées par les autorités mongoles. En 2015, aucune responsabilité n'avait été établie et l'enquête restait entièrement voilée par le secret. Les dossiers, considérés comme relevant du « secret d'état », étaient traités en premier lieu par les services de renseignement.

3. Mission de 2015

12. En septembre 2015, le Comité a chargé une délégation d'effectuer une nouvelle mission en Mongolie pour étudier la situation et favoriser le dialogue et des progrès. La principale conclusion de la mission a été que le meurtre était toujours considéré par beaucoup comme un assassinat politique qui était étouffé. La délégation n'a pas pu écarter la possibilité que l'ingérence politique soit une des causes de l'absence de résultats de l'enquête. Elle a conclu que seuls des progrès tangibles et la transparence de l'enquête pouvaient véritablement donner la preuve que les autorités mongoles avaient vraiment la volonté politique de déterminer qui a tué M. Zorig. L'UIP a estimé qu'il était urgent de donner un nouvel élan à l'enquête. Davantage de transparence et le partage régulier d'informations sur l'enquête avec l'UIP, avec les proches de M. Zorig et avec la population mongole ont été considérés comme indispensables au rétablissement de la confiance dans le travail d'enquête.

13. Par la suite, le Conseil directeur de l'UIP a demandé à plusieurs reprises aux autorités mongoles de redoubler d'efforts pour élucider l'affaire, la déclassifier et communiquer des informations y relatives afin de renforcer la conviction du public que les autorités prenaient des mesures appropriées. Le Conseil directeur a en outre demandé instamment au Grand Khoural de l'État de continuer à exercer énergiquement ses fonctions de contrôle.

4. Fais ultérieurs

14. Au cours de la période allant de 2015 à 2017, aucune mesure n'a été prise par les autorités mongoles pour déclassifier l'affaire ou renforcer la confiance de la population dans la justice. Des suspects ont néanmoins été arrêtés et placés en détention. Des tortures leur auraient été infligées pour qu'ils avouent leur participation à l'assassinat. L'un de ces suspects était Mme Banzragch Bulgan (« Mme Bulgan »), veuve de M. Zorig, et unique témoin oculaire du crime. Elle a été gardée au secret, privée d'accès à des soins médicaux et détenue dans des conditions équivalant à la torture. Les charges portées contre elle ont finalement été abandonnées et elle a été mise en liberté. Elle reste néanmoins frappée d'une interdiction de quitter le pays et maintenue sous étroite surveillance sans qu'aucun fondement légal évident ne justifie ces mesures.

15. Le 27 décembre 2016, les trois principaux suspects (M. Amgalanbaatar, M. Sodnomdarjaa et Mme Chimgee) ont été condamnés à une peine allant de 23 à 25 ans d'emprisonnement pour le meurtre de M. Zorig. Ces condamnations ont été confirmées par la Cour d'appel et par la Cour suprême les 14 mars et 4 août 2017 à l'issue de procédures hâtives. Aucune information nouvelle n'a été fournie quant à l'identité du/des commanditaires(s) de l'assassinat.

16. À la 136^{ème} Assemblée de l'UIP (Dhaka, avril 2017), le Conseil directeur a exprimé sa profonde préoccupation, relevant que ni les autorités parlementaires, ni la famille de M. Zorig ou la population mongole ne considéraient que justice avait été rendue dans les procès tenus peu avant. Il a estimé que les normes internationales en matière de procès équitable avaient été violées, ce qui n'avait fait que compromettre davantage la légitimité et l'intégrité de toute la procédure d'enquête. Le Conseil directeur a réitéré ses préoccupations précédentes quant à la politisation de l'affaire, étant donné l'accélération soudaine de la procédure après quasiment 20 ans d'inertie dans l'enquête et compte tenu de la coïncidence avec des changements majeurs survenus au sein du pouvoir exécutif à la suite des élections législatives de 2016 et à l'approche des élections présidentielles de juin 2017. Le Conseil directeur a réitéré ses appels à la déclassification de l'affaire et à la tenue de nouveaux procès publics.

C. Renseignements recueillis à l'occasion de la mission

1. Absence de procès équitable

17. Le procès s'est tenu à huis clos aux trois niveaux de juridiction. Les demandes d'audiences publiques présentées par les accusés et les avocats des parties civiles ont été rejetées au motif du caractère confidentiel de l'affaire. Le 4 août 2017, à l'issue d'une audience très brève, la Cour suprême a rendu un verdict définitif. Les longues peines d'emprisonnement infligées aux trois suspects ont été confirmées et n'ont été réduites que de quelques années, faits qui n'avaient pas été portés à la connaissance de l'UIP avant la mission.

18. Le texte du verdict définitif n'a été communiqué à personne. La délégation n'a pu obtenir de copie de la décision, ni d'informations sur les motifs sur lesquels elle était fondée (ou ceux sur lesquels étaient fondées les décisions antérieures des juridictions inférieures). Au moment où la mission a eu lieu, les parties n'avaient toujours pas reçu de copie de la décision de la Cour alors qu'un mois s'était écoulé depuis le prononcé du verdict.

19. Les autorités mongoles et d'autres interlocuteurs de la délégation ont confirmé les informations ci-dessus. La délégation a pris dûment note des points de vue exprimés par le Procureur général adjoint et le chef de l'Agence centrale du renseignement. Ceux-ci ont indiqué que le travail d'enquête était dénigré pour des raisons politiques afin de discréditer les procédures, d'entraver le cours de la justice et de garantir l'impunité persistante des coupables. Selon eux, les enquêtes et les procédures judiciaires ont été conduites de manière indépendante, dans le plein respect de la loi et des règles procédurales applicables en Mongolie. La régularité des procédures ne devait donc pas être une source de préoccupation parce qu'il ne fallait pas douter de la qualité du travail accompli par les tribunaux. Aucune information précise, ni aucun document n'ont été fournis à l'appui de ces affirmations, leurs auteurs se bornant à prier la délégation de les croire. La délégation a noté que les parties à l'affaire, les membres de leur famille et tous ceux qui ont un intérêt dans l'affaire ont déploré le fait que la seule réponse reçue des autorités suite à leurs plaintes et aux préoccupations qu'ils avaient exprimées était la suivante : « la justice est indépendante, il faut lui faire confiance ».

20. La délégation a appris que la famille de M. Zorig a pu consulter les preuves de l'accusation pendant la période allant de septembre à décembre 2016, c'est-à-dire après la clôture de l'enquête et avant le procès en première instance. Elle a également appris (sans pouvoir le vérifier) que les avocats des trois condamnés ont eux aussi pu consulter le dossier pendant cette période. Toutefois, compte tenu de la classification totale des dossiers, les parties et leurs représentants légaux n'ont pu accéder qu'aux preuves de l'accusation et non aux « éléments de preuve confidentiels » recueillis par les services de renseignement. De plus, pour accéder aux preuves de l'accusation, ils ont dû signer des accords de confidentialité les empêchant de partager des informations ou d'exprimer leur avis sur

le dossier, les procédures judiciaires ou les motifs pouvant être utilisés par les tribunaux pour statuer. En cas de non-respect de ces accords, ils pouvaient être arrêtés, inculpés et condamnés pour divulgation de secrets d'Etat à des ressortissants étrangers. Les avocats n'ont même pas été autorisés à s'entretenir avec leurs clients sur la procédure ou leur stratégie de défense. Il leur était également interdit de s'exprimer sur la procédure dans les médias. La délégation n'a donc pas pu recueillir d'informations importantes auprès des avocats des parties, sur lesquels de fortes pressions auraient en outre été exercées.

21. En ce qui concerne le déroulement des procès, la délégation a appris que les représentants légaux ont été autorisés à entendre les suspects. Toutefois, elle voit mal comment cela a pu être fait d'une manière efficace sans accès préalable à tous les éléments de preuve. De plus, l'unique témoin oculaire dans l'affaire, Mme Bulgan, n'a pas été appelée à témoigner devant les tribunaux alors que, selon certaines informations, elle était disposée à la faire. Le Procureur général adjoint a dit à la délégation que si elle avait témoigné, sa déposition n'aurait pas été utilisable parce qu'elle était un suspect dans l'affaire. Or, toutes les charges portées contre elle avaient été abandonnées et elle restait l'unique témoin oculaire. Dans ces conditions, la délégation ne comprend pas pourquoi le tribunal ne l'a pas citée à comparaître.

22. La délégation n'a pas manqué de constater qu'aucun de ses interlocuteurs ne semblait satisfait par les décisions de justice rendues. Le sentiment général était que si des éléments de preuve solides avaient été recueillis, les audiences se seraient tenues en public, ce qui aurait probablement été le cas dans n'importe quel système de justice fonctionnel d'un pays démocratique, conformément à la pratique habituelle s'agissant de la plupart des affaires ordinaires. Par conséquent, personne n'a pu écarter l'hypothèse que les trois condamnés pourraient être innocents et payer pour d'autres. Dans ces conditions, le risque d'erreur judiciaire est élevé et la plupart des interlocuteurs de la délégation ont estimé que les dossiers devaient être rendus publics et les irrégularités corrigées. La date d'ouverture des procès et le fait qu'ils ont été conduits hâtivement à l'approche des élections posaient problème, même si le Procureur général adjoint a indiqué à la délégation que leur calendrier était dicté par les dispositions du Code de procédure pénale en vertu desquelles la détention provisoire ne peut excéder deux ans. Si les suspects n'avaient pas été condamnés, il aurait fallu les libérer mi-2017.

23. Enfin, la délégation a constaté que le procès s'est tenu dans un contexte de crise étant donné le nombre croissant de cas signalés d'ingérence politique dans l'appareil judiciaire et dans le système de maintien de l'ordre ces dernières années relativement à des scandales de corruption et compte tenu du mode de nomination des juges prévu par la Constitution qu'il est proposé de réformer dans le cadre du processus constitutionnel en cours. Ce problème a pris une autre dimension depuis la mission de 2015.

2. Classement « secret » des preuves

24. Le Procureur général adjoint et le chef de l'Agence centrale du renseignement ont affirmé que le régime de confidentialité était conforme aux règles de droit mongol applicables au classement « top secret » et qu'il était par conséquent tout à fait régulier.

25. Quoi qu'il en soit, la délégation n'a pas pu lever toutes les incertitudes concernant les motifs et la procédure de classification. Au départ, l'affaire a été classée « secret d'état » en raison des fonctions publiques qu'exerçait M. Zorig quand il a été assassiné et des accusations ultérieures d'assassinat politique. Or les trois suspects ont été condamnés pour simple homicide et non pas pour assassinat politique (puisque aucun commanditaire n'a été identifié). Pendant la mission, il a été dit à la délégation par les autorités compétentes que la confidentialité de la plupart des preuves a été maintenue parce qu'elles ont été recueillies par des agents du renseignement lors d'opérations d'infiltration. Il a aussi été dit à la délégation que le maintien de la confidentialité était lié à l'importante enquête en cours visant à déterminer le(s) commanditaire (s) de l'assassinat.

26. La délégation a conclu qu'il n'existe vraisemblablement pas de décision formelle de classification proprement dite, ni de voie de recours qui permettrait aux citoyens lésés par celle-ci de la contester. La délégation a appris que la décision de classification n'émane pas d'une autorité supérieure mais qu'elle a été prise par un expert des services de renseignement parce que quelques

extraits et éléments d'informations confidentielles figuraient dans le dossier. Le Vice-Président du Grand Khoural de l'État a indiqué que le tribunal a estimé impossible d'ouvrir le procès au public parce que des informations classées top secret figuraient dans cinq des 220 pages du dossier. D'autres interlocuteurs ont indiqué à la délégation que 2 à 3 pour cent des 13 000 pages du dossier étaient classifiées. Du fait de ces extraits et éléments d'informations confidentielles, tout le dossier et tout le procès étaient entièrement confidentiels.

27. Les éléments de preuve secrets n'ont été mis à la disposition du procureur ou des avocats de la défense à aucun stade de la procédure. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'un contre-interrogatoire, ni d'un interrogatoire de quelque sorte que ce soit. La délégation a été informée par le chef de l'Agence centrale du renseignement et le procureur général adjoint que ces éléments de preuve n'ont été remis qu'aux juges de la Cour suprême, qui les ont examinés soigneusement, ce que la délégation n'a pas été en mesure de vérifier puisqu'elle n'a pas pu rencontrer les intéressés et que la décision rendue par la Cour le 4 août 2017 a été tenue secrète

28. La délégation en a tiré la conclusion que ces preuves n'ont pu être contestées en justice par personne. Pour cette même raison, aucune question relative aux preuves obtenues par des agents des services de renseignement par la torture, des mauvais traitements et des pressions pendant la détention n'a pu non plus être posée en justice de quelque manière que ce soit. La délégation a aussi relevé que, même si la Cour suprême avait voulu évaluer l'authenticité et la solidité des preuves à charge de son propre chef, elle n'aurait vraisemblablement pas pu le faire de manière approfondie compte tenu de la vaste portée du secret qui entoure l'ensemble des activités de renseignement et du climat d'impunité qui semble régner dans ce domaine. La Cour aurait, par exemple, pu découvrir des aveux signés dans le dossier, mais elle n'aurait pas pu accéder aux informations indiquant comment ils avaient été obtenus, par qui etc., ni aux éléments de preuve à décharge portant à croire qu'ils avaient été obtenus par des moyens illicites. La délégation a relevé que les autorités n'ont fait allusion à aucun moment à un quelconque élément de preuve à décharge nonobstant l'obligation qui leur est faite d'enquêter impartialement sur tous les éléments de preuve tendant à établir la culpabilité des suspects, mais aussi leur innocence.

29. La délégation est parvenue à la conclusion que la décision de classer la totalité des dossiers et de tenir les procès à huis clos n'est pas conforme à la Constitution et aux lois mongoles, ni aux normes internationales pertinentes. Elle a conclu que cette décision était disproportionnée et qu'elle n'était pas nécessaire, ni justifiée par des dispositions de loi. Le droit à la vérité et à l'information et le droit à un procès équitable devaient être mis en balance avec la nécessité de maintenir la confidentialité de l'enquête sur le(s) commanditaire(s) de l'assassinat et de certaines preuves. Or, rien n'indique que cela avait été fait à un moment ou à un autre. La délégation considère par conséquent que la loi sur le secret d'état n'a pas été appliquée de manière appropriée. Elle a également réitéré les conclusions précédemment formulées par le Comité, qui avait estimé que les procédures de classification et de déclassification prévues par ladite loi manquaient de précision et relevé l'absence de mécanisme d'examen ou de garde-fou visant à garantir que ces procédures ne portent pas atteinte aux droits fondamentaux consacrés par la Constitution mongole. La délégation a appris que la loi sur le secret d'état a récemment été modifiée. Une copie de l'amendement lui a été fournie, mais pas en anglais. La délégation n'a donc pas pu en évaluer le contenu.

3. Recours à la torture et à la corruption pour arracher des aveux

30. Avant et pendant la mission, la délégation a reçu des informations régulières et crédibles sur le recours à la torture et à la corruption pour entraver le fonctionnement de la justice dans cette affaire. Elle a conclu que ces informations n'ont pas été sérieusement examinées par les autorités judiciaires dans le cadre de procédures indépendantes, crédibles et transparentes. On a simplement dit à la délégation, et on lui a demandé de croire, qu'il n'y avait rien de vrai dans ces informations. La délégation a appelé l'attention de la plupart des personnes qu'elle a rencontrées sur cette question, croisé leurs réponses et examiné de près la législation en vigueur et les recommandations formulées

par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies.⁴ Elle a également examiné les archives de l'affaire relatives à des allégations antérieures de cette nature.

31. La délégation a recueilli les informations ci-après sur les trois individus reconnus coupables de l'assassinat de M. Zorig auprès de membres de leur famille, de parlementaires, d'ONG et de journalistes. Elle n'a pas été en mesure de vérifier si ces informations avaient été dûment examinées par les enquêteurs et par les tribunaux étant donné que les dossiers sont confidentiels et que les décisions de justice sont tenues secrètes.

32. Les trois suspects, tous très jeunes au moment de l'assassinat, vivaient dans un district rural pauvre d'Erdenet. Ils étaient peu instruits et on ne leur connaissait pas d'intérêt pour la politique, ni de convictions particulières. Ils n'étaient jamais allés à Oulan-Bator. Exception faite de M. Amgalanbaatar, ils n'avaient pas d'antécédents criminels.

- M. Amgalanbaatar était âgé de 16 ans au moment de l'assassinat. Il était placé dans une famille d'accueil, avait abandonné sa scolarité et était sans emploi. Il était voisin de M. Sodnomdarjaa et proche Mme Chimgee.
- M. Sodnomdarjaa, un peu plus âgé, était travailleur agricole (berger et fermier) à la campagne. Il était voisin d'Amgalanbaatar qu'il connaissait de longue date.
- Mme Chimgee était cuisinière. Elle s'occupait de ses enfants en bas âge.

33. On ne sait pas à quel moment les noms de M. Sodnomdarjaa et de Mme Chimgee sont apparus dans l'enquête. Il semble cependant que les événements se soient enchaînés comme suit : M. Amgalanbaatar a été condamné à mort pour le meurtre d'un chauffeur de taxi puis incarcéré. Il purgeait sa peine depuis environ huit ans quand, du jour au lendemain, il a fait une déclaration à des agents du renseignement dans laquelle il disait avoir assassiné M. Zorig avec des complices. Sa peine a été commuée à 25 ans de prison. D'après les informations recueillies, il a fait des déclarations du même type dans lesquelles il se disait coupable et donnait des noms relativement à de nombreuses autres affaires criminelles. Le bruit courait que des fonctionnaires de police se servaient de lui pour porter des accusations. Il cherchait désespérément à obtenir une autre réduction de sa peine et à sortir de prison. Il était prêt à tout pour arriver à ses fins. Dans ces affaires criminelles, il semble que ses déclarations n'aient pas été jugées fiables, ni crédibles. La même chose s'est produite au départ dans l'affaire Zorig. Par conséquent, il n'était pas accusé de l'avoir assassiné jusqu'à un retournement de situation soudain et inexplicable avec les arrestations de M. Sodnomdarjaa et de Mme Chimgee en 2015 sur la base de ses déclarations antérieures. La délégation a cru comprendre que la plupart des éléments de preuve utilisés pour condamner les trois intéressés étaient rattachés à des éléments de preuve confidentiels qui incluaient pour l'essentiel la déclaration initiale de M. Amgalanbaatar. Cela n'a toutefois pas pu être vérifié.

34. On a dit à la délégation que des agents du renseignement avaient fait porter les soupçons sur M. Sodnomdarjaa et sur Mme Chimgee sur la base des faux aveux passés par M. Amgalanbaatar et que les incohérences et les éléments de fait qui ne tenaient pas debout étaient nombreux. Étant donné les profils de M. Sodnomdarjaa et de Mme Chimgee, aucune raison pour laquelle ils auraient participé à l'assassinat n'a pu être déterminée par la délégation. La délégation a pris note des avis selon lesquels les preuves ont été « fabriquées » dans le cadre d'une machination politique ourdie à partir de 2014 quand de nouveaux enquêteurs ont été désignés après les élections.

35. Les éléments ci-après comptent parmi les nombreux faits et allégations soulevant d'importantes questions apparemment laissées sans réponse au terme des procédures :

- À un moment donné, M. Amgalanbaatar a commencé à envoyer des SMS à M. Sodnomdarjaa et à Mme Chimgee en prison. Il leur a d'abord demandé de lui rendre visite et de se munir d'une somme d'argent. Il les a ensuite menacés, ainsi que les membres de leur famille,

⁴ En particulier les observations finales récentes du Comité des droits de l'homme de l'ONU concernant le sixième rapport périodique de la Mongolie - 22 août 2017, CCPR/C/MNG/CO/6, par. 20-26 et 31-37 - et les appels répétés tendant à ce que la Mongolie, conformément à ses obligations internationales au titre de la Convention contre la torture, crée un mécanisme national de prévention de la torture et rétablisse le mécanisme indépendant d'examen de plaintes déposées contre des fonctionnaires de police pour actes de torture et mauvais traitements.

mentionnant plusieurs fois le nom de M. Zorig. Les intéressés ont porté plainte mais rien n'a été fait pour diligenter une enquête et faire cesser ces agissements. En fait, on pense que des agents du renseignement étaient en possession du téléphone de M. Amgalanbaatar et qu'ils sont derrière ces menaces, d'autant que l'intéressé sait à peine lire ou écrire. Les démarches entreprises par des proches pour localiser le téléphone en question auraient montré qu'il avait borné à Erdenet, mais pas à la prison.

- Plusieurs incidents curieux survenus avant les arrestations de M. Sodnomdarjaa et de Mme Chimgee portent à croire qu'on avait déjà tenté de les piéger par d'autres moyens (ainsi, plus tôt en 2015, un agent du renseignement avait cherché la bagarre à M. Sodnomdarjaa sur un marché dans le cadre d'une opération secrète ; par ailleurs, un cadavre avait été laissé à l'entrée du domicile de Mme Chimgee qui était alors hospitalisée, etc.). De plus, huit ans après l'assassinat, M. Sodnomdarjaa et Mme Chimgee avaient été accusés d'avoir détruit des éléments de preuve y relatifs en déclenchant un incendie dans une maison du quartier. Or, l'enquête de police avait semble-t-il conclu à un accident dû à un court-circuit. On a en outre appelé l'attention de la délégation sur le fait bien connu que la police d'Erdenet est aux ordres de groupes oligarchiques et qu'elle n'est pas autonome.
- En août 2015, des agents du renseignement masqués ont arrêté M. Sodnomdarjaa et Mme Chimgee de façon musclée, sans mandat, ni autre notification préalable. Leurs maisons ont été fouillées de fond en comble et mises à sac. Les arrestations n'ont pas été notifiées à leurs proches, qui les ont cherchés des jours entiers et n'ont ensuite pas été autorisés à leur rendre visite au début de la détention.
- Des agents du renseignement ont exercé de fortes pressions sur M. Sodnomdarjaa et sur Mme Chimgee pour qu'ils reconnaissent avoir participé au crime et passent des aveux signés.
 - Après son arrestation, M. Sodnomdarjaa a été détenu dans une cellule spécialement préparée pour lui. D'après certaines informations, un agent du renseignement y venait sans cesse pour lui dire qu'il ne reverrait jamais ses enfants s'il n'avouait pas le crime. Cet agent aurait en outre conduit M. Amgalanbaatar dans la cellule de M. Sodnomdarjaa qu'il aurait frappé à plusieurs reprises. De plus, lors des interrogatoires, M. Sodnomdarjaa aurait été drogué et son état de santé se serait depuis lors détérioré. Un jour, un agent du renseignement l'a conduit dans un appartement à Oulan-Bator, lui a dit que c'était celui de M. Zorig et lui a demandé de décrire les lieux.
 - Des pressions constantes ont également été exercées sur Mme Chimgee pour qu'elle passe des aveux. M. Amgalanbaatar était admis dans sa cellule la nuit et la menaçait verbalement. Leurs proches ont donné à la délégation de nombreux exemples de menaces, d'actes d'intimidation et de pressions dont les suspects ont fait et continuent de faire l'objet. La délégation a appris que la fille de Mme Chimgee était décédée dans un accident de la route en août 2016⁵. Ses proches pensent que cet accident n'est pas dû au hasard même s'ils ne sont pas en mesure de le prouver. Ils ont indiqué que Mme Chimgee avait appris le décès de sa fille par des agents du renseignement avant qu'eux-mêmes ne puissent l'en informer et qu'on lui avait dit que cela ne serait pas arrivé si elle avait avoué. Quand elle a demandé de pouvoir se rendre aux funérailles de sa fille, des pressions auraient aussi été exercées sur elle pour la contraindre à avouer le crime.
- M. Sodnomdarjaa et Mme Chimgee sont actuellement détenus loin de chez eux et de leurs proches dans une prison considérée par les familles comme étant violente. Ils sont détenus au secret dans des cellules éclairées et placées sous vidéo-surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. M. Sodnomdarjaa serait enchaîné dans sa cellule. En dépit de ses

⁵ La voiture a fait une sortie de route. Aucun autre véhicule n'était impliqué dans l'accident. Le conducteur s'en est sorti indemne contrairement à la fille de Mme Bulgan qui est décédée. Les membres de sa famille pensent qu'il a volontairement provoqué l'accident parce qu'il est introuvable depuis lors. Il a déclaré à la police que l'accident était survenu après que la passagère a pris le volant. L'enquête n'a pas été poussée plus loin.

problèmes de santé, l'accès à des soins médicaux lui est refusé. Ses proches ne peuvent lui rendre visite qu'une fois par trimestre. Sa famille a déposé 19 plaintes auprès des autorités, mais aucune suite satisfaisante n'y a été donnée. Le droit de visite des proches de Mme Chimgee est également limité puisqu'ils ne peuvent la rencontrer que tous les 45 jours.

- Des éléments de preuve ont été diffusés à la télévision nationale, dont un enregistrement vidéo dans lequel M. Sodnomdarjaa décrit apparemment comment il a assassiné M. Zorig. La délégation a appris que cette vidéo était remplie d'incohérences et qu'il était notamment question de l'utilisation de téléphones portables (qui n'existaient pas encore en 1998). D'après les membres de la famille de M. Sodnomdarjaa, il est évident qu'on l'a forcé à enregistrer cette vidéo. Quant à Mme Chimgee, elle a systématiquement nié avoir participé au crime et ce, malgré les pressions constamment exercées sur elle. Le croquis des suspects de l'assassinat esquissé à partir des indications données par Mme Bulgan dans sa déclaration initiale aurait récemment été modifié. Un nouveau croquis a été diffusé dans les médias. Il ne correspond pas au premier pour ce qui est de la taille et de l'âge respectifs des suspects homme et femme décrits par Mme Bulgan, seule témoin oculaire dans l'affaire, mais cadre avec les profils de M. Sodnomdarjaa et de Mme Chimgee.

36. La délégation s'est également entretenue avec un autre individu qui a été détenu pendant des mois parce qu'il était soupçonné d'avoir organisé le crime. Son histoire est à peu près la même et le traitement qui lui a été réservé pendant et après sa détention est comparable à celui qu'on a fait subir à Mme Bulgan. La délégation ne peut manquer de constater l'existence de points communs évidents à cet égard, d'autant que les entretiens menés tout au long de la mission confirment que ce qui est décrit ci-dessus n'a strictement rien à voir avec le déroulement normal des enquêtes criminelles et les conditions de détention habituelles en Mongolie. Ainsi, de nombreux points d'interrogations demeurent qui, de l'avis de la délégation, jettent de sérieux doutes quant à la culpabilité des trois condamnés et l'intégrité des procédures judiciaires.

37. Le Procureur adjoint, le chef de l'Agence centrale du renseignement et le Ministre de la justice ont affirmé qu'il n'y avait rien de vrai dans les informations rapportées ci-dessus et que les suspects ont été traités comme tous les autres suspects et toutes les autres personnes détenues en Mongolie. Ils ont pu accéder à un avocat et recevoir la visite de leurs proches dans les mêmes conditions. Quant au placement sous vidéo-surveillance et l'éclairage des cellules vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ils sont systématiques dans ce type de centres de détention, d'après ce qu'on a dit à la délégation. Il s'agit de prévenir les cas de suicide chez les détenus. Des plaintes pour actes de torture ont effectivement été déposées. Elles ont donné lieu à des enquêtes par les autorités compétentes, mais les faits allégués n'ont pas été établis. La délégation n'a pas pu obtenir de détails, ni d'informations démontrant que ces enquêtes avaient effectivement été menées (et qu'elles n'étaient pas dirigées ou conduites par ceux-là mêmes qui étaient accusés d'abus d'autorité).

38. La Commission nationale des droits de l'homme a été autorisée à rendre visite aux suspects en prison. Le président de la Commission a dit à la délégation que ses membres intervenaient pour régler des cas d'atteintes « mineures » aux droits des détenus, notamment pour faciliter l'accès des avocats et proches. Un des problèmes qui s'était posé tenait à ce que les familles n'avaient pas présenté leurs demandes de visite en bonne et due forme et qu'elles s'étaient empressées d'alerter les médias. Quelques parlementaires, qui ont également été autorisés à rencontrer les suspects, ont dit à la délégation avoir seulement examiné leurs conditions de détention.

39. La délégation est arrivée à la conclusion préliminaire que les services de renseignement ont très vraisemblablement exercé des pressions sur les trois condamnés pour qu'ils fassent de faux aveux sur leur participation, et celle d'autres personnes, à la commission et à l'organisation du crime. Etant donné que des préoccupations de ce type ont été exprimées à maintes reprises à propos des enquêtes sur les suspects et les témoins au cours des 19 dernières années, la délégation ne peut écarter la possibilité que d'autres personnes aient subi le même sort et que des innocents aient été accusés à tort de l'assassinat de M. Zorig dans le cadre d'une machination.

40. Compte tenu de ces préoccupations, il est fort probable qu'une grande partie de ce qui est constamment qualifié de preuves secrètes ait été en réalité fabriqué de toutes pièces au cours des années par les services de renseignement. Il ne fait aucun doute que les services de renseignement

ont la compétence exclusive et discrétionnaire de décider ce qui sera remis au tribunal et ce qui sera tenu secret. Tant que l'affaire ne sera pas complètement « déclassifiée », les agents du renseignement et des forces de l'ordre qui ont peut-être commis de graves abus de pouvoir pourront continuer à le faire en toute impunité, en violation des droits de l'homme fondamentaux des citoyens mongols. Cela empêchera à jamais de connaître la vérité sur l'assassinat de M. Zorig. Il est en outre urgent que la Mongolie honore ses obligations internationales relatives à la mise en place de mécanismes solides et indépendants permettant d'établir effectivement la responsabilité des agents des forces de l'ordre accusés d'abus d'autorité. Toute plainte relative à des actes de torture doit systématiquement donner lieu à une enquête diligente et indépendante et les éléments de preuve obtenus par la torture ne doivent en aucun cas être retenus par les tribunaux, conformément à la Convention contre la torture. Des mécanismes de prévention efficaces devraient être en place.

4. Recours internes encore disponibles et conflit d'intérêt

41. La délégation a noté que les condamnations sont devenues définitives selon le droit mongol. Toutefois, les condamnés peuvent tenter un ultime recours auprès du Président de la Cour suprême dans un délai de 30 jours à compter de la notification de la décision rendue par celle-ci en dernier ressort. La délégation a été choquée d'apprendre que six semaines après le prononcé des verdicts, les parties n'en avaient pas reçu notification, et n'a pas pu déterminer quand cela serait fait. Le délai imparti pour faire appel courait donc toujours quand la mission a eu lieu. Par ailleurs, la délégation a relevé avec une vive préoccupation que le Président de la Cour suprême comptait parmi les juges qui ont statué sur l'affaire, situation très inhabituelle qui, de l'avis de la délégation, créera un conflit d'intérêt lorsque l'intéressé sera amené à se prononcer sur l'ultime recours formé par les condamnés.

42. De l'avis de la délégation, la solution la plus évidente à ce stade serait de tenir un nouveau procès public. Dans ce cadre, l'accusation et les avocats pourraient accéder à toutes les informations confidentielles - qui feraient l'objet d'un contre-interrogatoire - et entendre tous les témoins pertinents. Les audiences seraient ouvertes aux journalistes ainsi qu'à des observateurs internationaux et mongols, notamment des observateurs de l'UIP. Un tel procès suppose la déclassification préalable de l'affaire.

43. L'Article 50 3) de la Constitution mongole habilite la Cour suprême à se prononcer sur les questions relatives à la protection des droits de l'homme et des libertés dont elle est saisie par la Cour constitutionnelle et par le Procureur général. Une autre solution serait donc d'étudier attentivement la possibilité de déposer une plainte auprès de la Cour constitutionnelle pour violation des Articles 16 13) (interdiction de la torture et droit à la liberté et à la sécurité), 14) (droit à la présomption d'innocence et à un procès équitable) et 17) (droit de rechercher et de recevoir des informations) de la Constitution.

5. Actes d'intimidations, pressions et crainte de représailles

44. La délégation a été choquée par l'ampleur des menaces et des pressions dont ont fait l'objet toutes les personnes concernées par cette affaire, que ce soit directement (parties aux procédures et leurs conseils, et peut-être le personnel judiciaire et les enquêteurs) ou indirectement (parlementaires, politiciens, acteurs de la société civile ou citoyens ordinaires exprimant publiquement des préoccupations au sujet de la façon dont l'affaire a été traitée ou faisant simplement part des décisions de l'UIP à la population). La délégation a noté que certains de ses interlocuteurs cachaient des informations par peur de représailles.

45. C'est très vraisemblablement pour cette même raison que les avocats des trois condamnés n'ont pas souhaité s'entretenir avec la délégation. Celle-ci a été choquée d'apprendre que la plupart des avocats auraient refusé de prendre en charge la défense des intéressés parce qu'on leur aurait « déconseillé » de le faire. La délégation a relevé avec préoccupation que plusieurs membres du parlement avaient le sentiment qu'il devenait difficile en Mongolie pour les parlementaires d'exprimer librement leurs points de vue sans s'exposer à des actes d'intimidation ou à des pressions. Le Vice-Président du Grand Khoural de l'État lui-même a dit à la délégation qu'il s'était toujours exprimé clairement sur les dysfonctionnements dans l'affaire Zorig et qu'il s'attendait donc à être arrêté à tout moment. À la surprise de la délégation, le chef de l'Agence centrale du renseignement n'a rien caché de sa position et affirmé ce qui suit : « toutes les personnes visées par l'enquête sont déjà sous notre

contrôle grâce à des opérations d'infiltration. Tous leurs faits et gestes sont consignés, y compris ceux des parlementaires qui s'expriment publiquement sur l'affaire et critiquent l'enquête ».

46. De telles mesures ne peuvent en aucun cas être considérées comme compatibles avec les garanties d'un procès équitable ou avec la liberté d'expression reconnue aux parlementaires et aux citoyens mongols. Les droits des suspects et le droit de chacun de s'exprimer librement sur l'affaire devraient être pleinement respectés. Si des restrictions légitimes s'imposent, elles doivent être conformes au droit international des droits de l'homme.

47. Enfin, la délégation a relevé avec une vive préoccupation que des formules telles que « tu auras ton procès Zorig » étaient aujourd'hui de plus en plus utilisées en Mongolie. Par ces mots, il faut entendre : « tu disparaîtras et personne ne saura jamais qui t'a fait disparaître ». De l'avis de la délégation, le traitement critiquable de l'affaire Zorig est à l'origine d'un précédent qui menace l'avenir de la Mongolie et qui appelle des mesures urgentes.

6. Enquête en cours visant à déterminer le(s) commanditaire(s)

48. La délégation a pu déterminer ce qui suit : l'affaire Zorig a été scindée en deux volets/affaires pénales concernant respectivement : i) les auteurs directs, qui ont été condamnés et ii) le(s) organisateur(s) et le(s) commanditaire(s) – une enquête étant toujours en cours à cet égard.

49. Il a été mis fin aux fonctions du groupe de travail chargé d'enquêter sur l'affaire Zorig sous l'autorité du Procureur général adjoint qui a renvoyé le premier volet de l'affaire devant les tribunaux. La délégation a obtenu la confirmation que l'enquête en cours relève de la seule responsabilité des services de renseignement et qu'elle est entièrement confidentielle. Aucune information sur l'état d'avancement ou les progrès de l'enquête n'a été donnée à la délégation par les autorités et les personnes qu'elle a rencontrées. Plusieurs responsables, dont le chef de l'Agence centrale du renseignement, ont expliqué que la confidentialité était nécessaire parce que l'enquête portait sur l'implication possible de responsables politiques de premier plan qui étaient toujours en fonctions.

50. La délégation a relevé que, de manière générale, ses interlocuteurs jugeaient peu probable que cette enquête inachevée aboutisse à quelque chose. Nombre d'entre eux ont fait part de leur sentiment que l'Agence centrale du renseignement s'employait davantage à étouffer la vérité – et se rendait complice du crime – qu'à faire la lumière sur l'assassinat et contribuer à amener le(s) commanditaire(s) à rendre des comptes. L'affaire dite du « 1^{er} juillet 2008 » a été évoqué à plusieurs reprises. Il s'agit d'un dossier particulièrement sensible d'un point de vue politique qui a lui aussi été scindé en deux volets concernant respectivement i) des agents de police de rang inférieur qui ont tué des civils lors d'une manifestation et ii) des fonctionnaires de haut rang soupçonnés d'avoir donné l'ordre d'ouvrir le feu. Cette affaire a elle aussi été jugée à huis clos et tenue secrète, ce qui fait que les responsables de la police et les dirigeants politiques concernés n'ont pas eu à répondre de leurs actes, d'après ce qu'on a dit à la délégation.

51. On craignait en outre que l'enquête en cours ne soit vraisemblablement utilisée pour exercer des pressions ou faire peser des soupçons sur d'autres personnes à d'autres fins. La délégation a également constaté avec préoccupation qu'au moins deux suspects, dont Mme Bulgan, ont été relaxés faute de preuves à charge et sont toujours frappés d'une interdiction de voyager à l'étranger qui ne repose sur aucune décision judiciaire, ni aucun fondement légal.

52. La délégation a cru comprendre au vu de ses divers entretiens qu'une des hypothèses examinées concernait des responsables politiques de premier plan, notamment un ancien Président de la Mongolie, et de possibles liens avec l'entreprise minière Erdenet. L'attention de la délégation a en outre été appelée une fois encore sur le profil de l'actuel chef de l'Agence centrale du renseignement qui serait impliqué dans des affaires déjà anciennes d'enlèvement et de torture de suspects, notamment l'affaire tristement célèbre d'un citoyen mongol enlevé depuis la France/Allemagne et décédé par la suite en prison.

7. Rôle du Grand Khoural de l'État et contrôle parlementaire

53. Des préoccupations ont été exprimées de manière informelle ou publiquement par des parlementaires à titre personnel, mais les mesures prises officiellement par le Grand Khoural de l'État en tant qu'institution pour prévenir la situation ou y remédier ont été très peu nombreuses et de portée limitée. Il a constamment été dit à la délégation que le Grand Khoural de l'État ne pouvait pas intervenir puisque des procédures judiciaires étaient en cours. Son président a clairement indiqué à la délégation que le parlement n'est pas fondé à s'ingérer dans le processus judiciaire. Cette position a également été exprimée par des membres de la Sous-Commission de surveillance et de la Sous-Commission des droits de l'homme. Certains problèmes auraient néanmoins été portés à l'attention du Premier Ministre (qui supervise les services de police et du renseignement) et examinés par les sous-commissions susmentionnées.

54. La délégation a eu des échanges intéressants sur la mission de contrôle du parlement mongol et les modalités selon lesquelles elle est exercée (ou pas, comme en l'espèce). On a dit à la délégation que ce contrôle restait insuffisant en Mongolie. Les parlementaires avaient encore beaucoup de mal à obtenir des renseignements sur l'application des lois. Le député Lundeetsantsan a en outre donné des précisions supplémentaires à la délégation sur le processus de réforme constitutionnelle en cours et sur un projet d'amendement visant à renforcer la fonction de contrôle parlementaire.⁶

55. Pour ce qui est de l'exercice dudit contrôle dans l'affaire Zorig, il a été confirmé à la délégation qu'il n'existait plus de commission parlementaire spécialement chargée de surveiller l'affaire, comme cela avait été le cas pendant presque dix-neuf ans depuis l'assassinat. Les proches de M. Zorig ont regretté cette situation, considérant qu'un tel suivi avait permis d'éviter l'enlèvement de l'enquête et d'obtenir des informations sur le travail d'investigation. La délégation a également appris que la Commission parlementaire d'examen des plaintes faisait suivre les plaintes reçues de proches des condamnés et de Mme Bulgan aux autorités pertinentes. Toutefois, celles-ci avaient coutume de leur opposer le caractère confidentiel de l'affaire.

56. On a aussi dit à la délégation que les avocats de la famille de M. Zorig avaient adressé une demande au parlement pour obtenir la constitution d'un groupe de travail chargé de passer en revue les dossiers classifiés et, le cas échéant, de contester leur classification. Aucune suite officielle n'a été donnée à leur demande. Alors que les procédures judiciaires étaient à présent conclues, la Sous-Commission de surveillance n'avait jamais sérieusement envisagé de demander l'accès aux dossiers confidentiels alors qu'elle est pourtant habilitée à les consulter. Son président, et certains de ses membres, ont fait part à la délégation de leur sentiment que rien ne leur permettait de douter de la fiabilité de l'appareil ou du processus judiciaires.

57. La délégation a également eu des échanges plus larges sur la législation en vigueur régissant la responsabilité des agents chargés de faire appliquer la loi. Elle a constaté avec une vive préoccupation que la législation mongole et son application restaient très insuffisantes. En Mongolie, jusqu'à aujourd'hui, les fonctionnaires de police ont échappé dans la plupart des cas à l'engagement de leur responsabilité pénale pour ce qui est de faits de corruption et d'actes de torture ou de mauvais traitements infligés pendant les interrogatoires de suspects et de témoins. C'est ce qui explique, en

⁶ M. Lundeetsantsan, parlementaire et Président du groupe de travail chargé d'élaborer des amendements à la Constitution, a donné des précisions à la délégation sur le processus constitutionnel en cours et sur certaines des principales propositions de réformes à l'examen. Un processus d'examen constitutionnel a débuté en 2016. Il repose sur de larges consultations avec la population et avec plusieurs groupes de travail. Le groupe de travail du parlement a présenté une « Proposition en six points concernant des changements et modifications constitutionnels » qui reste à finaliser et sera soumise au Grand Khoural de l'État. Le processus en cours débouchera sur un référendum. Les principaux changements proposés consistent à améliorer le système de freins et contrepoids visant à garantir l'équilibre entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. En ce qui concerne le parlement, un des aspects de la réforme consiste à renforcer ses moyens de contrôle et à lui permettre de créer des commissions d'enquête/investigation ad hoc. Les changements proposés visent en outre à empêcher les parlementaires d'exercer d'autres fonctions, notamment gouvernementales, et à habiliter le Premier Ministre à constituer son propre gouvernement, en veillant par ailleurs à ce qu'il soit tenu de rendre davantage de comptes au parlement. Renforcer l'indépendance du parlement est un des autres aspects primordiaux de la réforme envisagée. Celle-ci vise aussi à traiter la question du mode actuel de désignation des hauts responsables de l'appareil judiciaire et de la police qui sont actuellement nommés par le Président (chefs du bureau du Procureur, de l'agence de lutte contre la corruption, des services du renseignement et du Conseil judiciaire).

partie, l'érosion de la confiance dans le système judiciaire et les dysfonctionnements très graves constatés dans les affaires sensibles d'un point de vue politique (surtout les affaires de corruption et de détournement de fonds). La délégation a noté avec préoccupation que des parlementaires ont indiqué que des initiatives engagées pour établir des mécanismes de responsabilisation ont été bloquées par le parlement et que les tentatives de réforme des services de police suscitaient une forte résistance. La délégation a également relevé que la Mongolie ne s'était toujours pas acquittée des obligations internationales qui lui incombent en vertu de la Convention contre la torture de créer un mécanisme indépendant de traitement des plaintes relatives à la torture et de mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture.

D. Observations et recommandations suite à la mission

58. Les observations ci-dessous confirment dans une large mesure les observations préliminaires et recommandations figurant dans la décision adoptée par le Conseil directeur de l'UIP à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP (Saint-Petersbourg, octobre 2017).

1. Observations

59. La délégation a eu la tristesse de constater qu'aucune des recommandations précédentes du Conseil directeur et du Comité n'a été appliquée par les autorités mongoles depuis la mission de 2015 et que les initiatives récentes constituent non pas un progrès dans l'affaire, mais un revers.

60. La délégation s'est vivement inquiétée de ce que le maintien de la confidentialité de l'affaire et la résistance politique persistante à sa déclassification ne soient le signe que les initiatives engagées il y a peu visaient en fait non pas à découvrir la vérité mais à couvrir les coupables de l'assassinat (auteurs directs, organisateur(s) et commanditaire(s)). À cet égard, le fait que le délai de prescription de 25 ans arrivera bientôt à échéance (2023) est particulièrement préoccupant.

61. De l'avis de la délégation, les procédures récemment conclues ne peuvent être considérées comme étant une initiative légitime et crédible visant à faire éclater la vérité et à établir les responsabilités parce qu'elles ne sont pas conformes aux règles du droit international des droits de l'homme relatives aux garanties d'une procédure régulière et d'un procès équitable. Conduire à la hâte des procès à huis clos sur la base d'éléments de preuve confidentiels ne peut en aucun cas être considéré comme servant les intérêts de la justice et le respect de l'état de droit. La manière dont les procédures ont été conduites dans cette affaire sape la crédibilité et la légitimité du système judiciaire mongol. Cela soulève de vives préoccupations quant à l'impartialité et l'indépendance de la justice.

62. La délégation est arrivée à la conclusion que les trois condamnés ont très vraisemblablement été victimes d'une machination des services de renseignement et que des pressions ont été exercées sur eux pour qu'ils passent de faux aveux. La délégation a de sérieux doutes quant à leur participation au crime étant donné les incohérences suspectes et les éléments de preuve à décharge portés à son attention.

63. La délégation a eu la confirmation que le(s) commanditaire(s) n'étai(en)t toujours pas identifié(s) et constaté de graves problèmes de respect du droit à une procédure régulière relativement à l'enquête qui aurait à présent été ouverte pour découvrir l' (les) organisateur(s) et commanditaire(s). La délégation n'a pas manqué de relever que toutes les personnes qu'elle a rencontrées doutaient que cette enquête inachevée placée sous la responsabilité exclusive de l'Agence centrale du renseignement permette de rendre justice. Elle a noté avec une profonde préoccupation qu'on craignait qu'elle ne serve vraisemblablement à exercer des pressions et à faire peser les soupçons sur certaines personnes à d'autres fins. La délégation a pu vérifier pendant la mission que certaines de ces craintes étaient fondées.

64. La délégation est fermement convaincue que justice doit être rendue à la famille de M. Zorig ainsi qu'aux condamnés et aux membres de leur famille. Tenir de nouveaux procès équitables et publics devant un tribunal indépendant et impartial était à présent la seule façon de rendre véritablement la justice. Ces procès devaient avoir lieu sans tarder pour éviter qu'une grave erreur judiciaire ne soit commise à des fins politiques. Étant donné la profonde méfiance qui s'est instaurée

au cours des dernières années, la délégation est d'autant plus convaincue que ce serait un moyen décisif pour les autorités judiciaires mongoles de démontrer qu'elles agissent conformément aux règles de l'état de droit et qu'elles ne sont pas devenues les otages d'intérêts politiques ou commerciaux.

2. Recommandations

65. Le Président de la Mongolie, le Président du Grand Khoural de l'Etat et le Premier Ministre devraient mettre fin au caractère confidentiel de l'affaire et ordonner sa déclassification immédiate et totale en application de la loi sur le secret d'état qui leur accorde ce pouvoir en tant que membres du Conseil de sécurité nationale. Si les autorités compétentes n'ont rien à cacher, comme elles l'affirment, l'affaire devrait enfin être rendue publique dans l'intérêt de la justice et de l'équité, et pour honorer la mémoire de M. Zorig et rétablir la dignité de sa famille.

66. Les instances judiciaires devraient démontrer leur indépendance, leur impartialité et leur respect des droits de la défense en ordonnant sans plus tarder la tenue d'un nouveau procès public des trois condamnés en présence d'observateurs nationaux et internationaux pour remédier aux graves dysfonctionnements constatés.

67. Pour éviter une grave erreur judiciaire, les trois condamnés devraient être libérés et présumés innocents jusqu'à l'issue d'un nouveau procès qui soit équitable et transparent ; jusqu'à leur libération, les trois condamnés devraient bénéficier de conditions de détention ordinaires ainsi que de soins médicaux appropriés et avoir librement accès à leur famille et leurs avocats en prison.

68. Des mesures urgentes devraient être prises pour mettre fin à toutes les pressions et menaces subies actuellement par les parties à l'affaire, et toutes les questions liées à la coercition, à la torture et aux pressions dont ont fait l'objet les témoins et les suspects devraient être examinées de toute urgence dans le cadre de procédures d'enquête indépendantes et impartiales.

69. Mme Bulgan et toutes les autres personnes qui ont été arrêtées en tant que suspects puis mises en liberté faute de preuves devraient être présumées innocentes et leurs droits fondamentaux devraient être pleinement respectés. Elles devraient être autorisées à circuler librement en Mongolie et à voyager à l'étranger sans restrictions, à moins qu'elles ne soient formellement accusées d'une infraction pénale sur la base de preuves solides.

70. La responsabilité de l'enquête séparée ouverte pour identifier l' (les) organisateur (s) et le (les) commanditaire (s) de l'assassinat devrait être immédiatement transférée de l'Agence centrale du renseignement au bureau du Procureur. Il faudrait que cette enquête soit surveillée de près pour faire en sorte que tous les éléments de preuve à charge et à décharge soient pris en compte et que les méthodes d'investigation utilisées par les responsables de l'application des lois soient strictement conformes aux normes relatives aux droits de l'homme et aux règles de l'état de droit.

71. Le Grand Khoural de l'Etat devrait exercer un contrôle parlementaire rigoureux tout en respectant le principe de la séparation des pouvoirs, pour faire en sorte que justice soit faite et perçue comme telle en l'espèce. Il devrait envisager de toute urgence de créer à nouveau une commission parlementaire spéciale dotée d'un mandat clair à cette fin, en lui accordant un accès illimité à tous les documents judiciaires et éléments de preuve confidentiels de manière à pouvoir procéder à une évaluation complète. L'UIP reste disposée à fournir, sur demande, une assistance technique concernant les moyens de renforcer le contrôle parlementaire.

72. Le Grand Khoural de l'État devrait envisager de redoubler d'efforts pour veiller à ce que toutes les lois, en particulier la loi sur le secret d'état et les lois relatives à la responsabilité des agents des forces de l'ordre, soient appliquées de façon méthodique et systématique, conformément à la Constitution mongole et aux normes internationales. Il devrait renforcer sa fonction de contrôle tout en respectant les limites fixées à cet égard par la Constitution et consulter le Rapport parlementaire mondial de 2017 établi conjointement par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement pour y chercher des orientations. Des mécanismes indépendants devraient être créés pour garantir des procédures indépendantes et l'octroi d'une réparation effective dans tous les cas d'actes de torture et de mauvais traitements infligés à des détenus et autres cas d'abus d'autorité

commis par des fonctionnaires chargés de faire appliquer la loi, notamment les faits de corruption. Les dispositions de la loi sur le secret d'état devraient être examinées de manière approfondie. Le parlement devrait envisager de mettre en place, dans le cadre d'une réforme législative ou constitutionnelle, un mécanisme d'examen indépendant permettant aux citoyens de contester les décisions de classification portant atteinte à leurs droits fondamentaux.

E. Faits nouveaux récents

73. Début décembre 2017, d'après ce qui a été rapporté par les médias, le Gouvernement mongole a décidé de déclassifier la plupart des dossiers relatifs à l'affaire Zorig sur demande du nouveau Ministre de la justice, M. T. Nyamdorj (qui était encore Vice-Président du Grand Khoural de l'État et Président du Groupe parlementaire mongol de l'UIP au moment où la mission a eu lieu). L'UIP a salué cette avancée majeure dans un communiqué de presse du 5 décembre 2017. Des incertitudes demeurent à ce jour quant au processus de déclassification ultérieur et ses conséquences possibles pour l'affaire Zorig. D'après le plaignant, il n'entraînera pas automatiquement la réouverture du dossier, ni la tenue d'un nouveau procès. Dans une lettre du 30 novembre 2017, les autorités mongoles ont indiqué que la décision adoptée à Saint-Petersbourg avait été portée à la connaissance des responsables concernés et demandé qu'un exemplaire du rapport sur la mission leur soit adressé pour observations. Elles n'ont cependant donné aucune information sur ce fait nouveau.

F.1 Observations fournies par le Grand Khoural de l'Etat
[Version anglaise uniquement]

Ref:

21 March 2018

Dear Mrs. Fawzia Koofi,
President, Committee on the Human Rights of Parliamentarians

After 2 years of assassination of the former member of the State Great Khural (Parliament) of Mongolia and the acting Minister of Infrastructure Development, Mr. Sanjaasuren Zorig, in 2000, the IPU took into account this murder case. Since that time IPU adopted about 50 resolutions and decisions. Among them, there was a resolution requesting Germany, Japan, and the UK to provide assistance to the Mongolian side on the investigation of the case. Consequently, Germany offered a technical assistance and in collaboration with our side examined the evidence. Also, the representatives headed by the President and Vice President of the Committee on the Human Rights of the Parliamentarians had a mission to Mongolia in 2001, 2015 and 2017.

On behalf of the Mongolian Parliament, the judicial and law enforcement authorities, and the people of Mongolia, I would like to extend my sincere gratitude to IPU for the above-mentioned assistance and continuing concerns about the case.

Mongolian side has been showing a high priority to this case and for the investigation purpose established a joint working group, including the representatives from all related authorities. The group was headed by the Deputy Chief of the State General Prosecutor's Office in charge for prosecutions in the jurisdiction. After the completion of the investigation, the case was transferred to the criminal court of the first instance in 2016, and three accused were found guilty of conviction of the murder of Mr. Zorig. However, the accused and victims did not agree with the court verdict and thus appealed to the next two steps, the appellate and supervision courts accordingly. As both courts reviewed the case and found out that the investigation and prosecution proceedings did not violate the relevant laws and regulations, they retained the first court's decision.

The hearings of the courts of all instances were conducted closed. Consequently, the Mongolian Parliament has clarified from the authorities about the ground behind of this situation. And found out that some parts of the information and materials attached in the case file were related to the confidentiality of the State, and thus it was decided to conduct the court trials closed according to the Criminal Procedure Code.

When the State Great Khural (Parliament) has received letters or concerns from the IPU, particularly on the human rights violation or any mistreatment of the investigation and judicial proceeding, it tried to clarify the situation from the relevant authorities and reply back.

Following the completion of the judicial proceedings, some certain documents were disclosed by the authorities.

Although the perpetrators of the case have been revealed and sentenced, the organizer or mastermind has not been identified. Thus, the case of the mastermind was considered separately and the investigation is being conducted so far.

The Parliament of Mongolia intends to contact relevant organizations in order to receive the information about the development of the case on mastermind. However, again, the materials obtained during the investigation and attached to the case file belong to the State confidentiality and that makes the authorities not to disclose them according to the Law on the State confidentiality.

In accordance with the international legal norms, standards, and principle of separation of the power, the Constitution of Mongolia reflects that "The judicial power shall be vested exclusively in courts. Neither a private person nor any official including the President, Prime Minister, members of the State Ikh Khural and the Government, officials of political parties or other mass organizations shall interfere with the exercise by the judges of their duties".

Thus, our Constitution clearly states that the parliament cannot interfere with the courts jurisdiction, so it is not allowed to interfere with the judicial proceedings as well as decisions of the court.

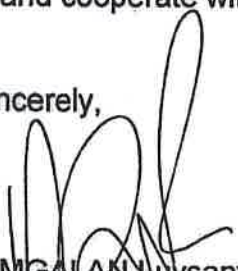
Same as the IPU, Mongolian state, parliament with the mandate to oversee the implementation of the laws, are also seeking the justice and fairness in solving this entire case in accordance with the legislation at that.

Therefore, since Mongolian parliament concerns all the items related to the case, it is important for us to be informed by the relevant legal and judicial authorities about their official observation on the detailed report of the Standing committee on Human rights of the parliamentarians. Thus, we have reminded them to express their official positions and give some feedback on the report, and are working on the collecting them. As a result, we have received certain responses from some authorities and are working on delivering them to the IPU.

Our laws and regulations are in line with the internationally recognized standards and norms of human rights and jurisdictions, so we believe that the case will be resolved under the existing Mongolian legislation.

Our parliament will further observe and care the process and development of the case on which the investigation is still going on, and would be happy to share the obtained news and cooperate with the related body of the IPU.

Yours sincerely,



ENKH-AMGALAN Luvsantseren
Deputy Speaker of the State Great Khural /Parliament/ of Mongolia

F.2 Observations fournies par le Procureur général de la Mongolie
[Version anglaise uniquement]

Dear Chairman and esteemed members,

First of all, I would like to express my deepest gratitude for your continuous support and close attention on the criminal case of the assassination of former Parliament member Zorig.S, on exposing the crime and identifying its culprits.

We have been carefully acquainted with the expert report provided by the Inter Parliamentary Union in connection to the prosecution of the criminal case in relation to the assassination of Zorig.S.

I extend my deepest regret for the conclusion which has been made based on the information, that has not been confirmed and does not have an evidence, provided by the group that has been intentionally hindering the litigation and the family members of Sodnomdarjaa.B and Chingee.T who have a conflict of interest to the case where the experts have been acting extremely one-sided.

I truly hope that the Inter Parliamentary Union would make a justified decision bearing in mind the fact that the experts' conclusion explicitly perverted the investigation and the criminal trial ruling, is extremely one-sided, and interfered in internal matters of Mongolia, and accordingly the experts issued the ungrounded conclusion based on the opposite side's information, even if they have heard about the reality, during the meeting with the Deputy to the State General Prosecutor and Head of General Intelligence Agency. The following denials have been provided to the experts' conclusion.

On classification of the criminal case as state confidentiality:

In the criminal case of Mr. Zorig Sanjaasuuren, a member of the State Great Hural of Mongolia, and acting Minister of Infrastructure Development, who was assassinated on 2 October 1998, contains the data, documents, facts which were classified as state confidentiality and data was obtained by use of investigation activities and methods were attached specified in the Law on State Confidentiality and Law on Adoption of State Confidentiality List.

This organization maintains and protects the state confidentiality in accordance with the Mongolian Law on Intelligence Agency. According to the conclusion of the expert who works at the State Confidentiality Division of the organization, "The letter #164 dated October 5, 1998 by the National Security Council, the protocol #11 dated October 3, 1998 by the National Security Council, and the notes of the interrogation of Munkhzul.B, Internal Division Head, Executive Service of Orkhon Province under the General Executive Agency of Court Decision, and Oyunbayar.Sh, Criminal Investigation Unit Head, Police Department of Orkhon Province, as a witness", all of which were taken as the case materials, were classified as the state top secret, as set forth in Article 1.2, Law on Adoption of State Confidentiality List, as well as the

information about the actions taken by the organization that is conducting the investigation of the case was classified as the state top secret, as set forth in Article 1.53, Law on Adoption of State Confidentiality List. Therefore, as the criminal case #830142 contains the information belonging to the state confidentiality, this criminal case materials belong to the state top secret as set forth in Article 1.19, Law on Adoption of State Confidentiality List, which sets the time frame of maintaining the confidentiality for 25 years.

As mentioned in the recommendations by Inter Parliamentary Union, 72, not 5, pages of materials of the case pertain to the state confidentiality, and the Law on State Confidentiality, which was effective during the investigation of the case, states that even if only one page of material of a criminal case is classified as the state confidentiality, it must be investigated belonging to the state confidentiality.

Investigators, prosecutors, and court do not have the right to disclose and release from protection the evidence and information pertaining to the state confidentiality. In other words, since the way and form of actions to be executed under the Law on State Confidentiality and the resources, information source, supporting force, documentation or physical object to shield them must always remain confidential belonging to the state confidentiality, it is impossible to disclose them.

Classifying as state confidentiality, protecting and utilizing the state confidentiality is regulated under the law, not by anyone's request. As stated in the applicable law, the state confidentiality is disclosed and released from the state protection in accordance with the State Great Hural's decision, and in the exclusive case, the President of Mongolia is entitled to disclose it based on the proposal by the General Intelligence Agency.

In accordance with the afore-mentioned law clause, on March 10, 2017 the Mongolian President had issued the order E/01, the Working Group, appointed under Resolution dated March 15, 2017 by the Head of General Intelligence Agency, disclosed some state confidentiality related documents of the criminal case #.830142 and certain documents remained confidential.

In addition, the Government of Mongolia re-disclosed the part of the criminal case related to Sodnomdarjaa.T, Chimgee.T and Amgalanbaatar.Ts. which had been disclosed before under the decree of the President of Mongolia, and the way and form of actions to be executed under the Law on State Confidentiality and the resources, information source, supporting force, documentation to shield them was not disclosed.

The previous recommendations provided by the Inter Parliamentary Union did not mention about the release of the case from the state confidentiality, however, it recommended to release the case from the state confidentiality after judgment became finally binding, which draws attention.

The defendants' family members, their attorneys, and the victims' family members made a request to court to hold the proceedings open during the three level court proceedings of the case related to Sodnomdarjaa.T, Chimgee.T and Amgalanbaatar.Ts, however, the court denied it.

Since some documents which are related to confidentiality of the entity or the State were attached in the case file, court decided to review the case in closed hearing due to part 235.1 of the Article 235 of the Criminal Procedure Code which states "All court hearings shall proceed in open court except case related protection of confidentiality of the State, entity and individuals and against minors".

When the case was being reviewed by the Supreme Court, revised Criminal Procedure Code was approved and entered into force. Pursuant to 1st part of the Article 3.2 of the new Criminal Procedure Code, it stated that court hearing shall be conducted closed in case of "Confidentiality of the State, entity and individuals is required to be protected". Accordingly, court trial was conducted in closed hearing and only part of court decision on guilty was read for public, since information and materials related to confidentiality of the State were attached in the case file with reference number 830142.

In accordance to the Law on confirming the list of state confidentialities, and the Law on State Confidentiality, it is stipulated that participants, their legal representatives, and lawyers of criminal cases where information related to state confidentiality was retrieved, and if the criminal case is included in state confidentiality, are obligated to make a confirmation on non-disclosure, and acknowledgement that disclosure would result in criminal liabilities.

Thus, all criminal cases where information of state confidentiality was retrieved, investigated under secrecy were settled in closed court hearings.

Deputy Prosecutor General of Mongolia Erdenebat.G introduced and interpreted personally to the members of the Inter Parliamentary Union who visited Mongolia, about each criminal case which has been investigated and resolved belonging to the state confidentiality and what law and principles has been followed.

Unfortunately, IPU ignored this interpretation and introduction, and has made conclusion based on the ungrounded information provided by the people who are not participants to the criminal procedure and who have been found guilty by final binding judgment and their family members and associates who have a conflict of interest to the case. We regret much for this.

On the Issue of Sodnomdarjaa.B and Chimgee.T was convicted only based on statement obtained from Amgalanbaatar.Ts.

As stipulated in section 82.1 of article 82 of the Criminal Procedure, "an accused shall have the right to give testimony in relation to accusation presented to him/her, or any circumstances of the case known to him/her or in relation to evidences in the case", and article 82.2 "Confession of guilt by the accused may become the basis for an accusation only if the confession is confirmed by other evidences in the case", the affidavit given by Amgalanbaatar.Ts and Sodnomdarjaa.B was confirmed by other evidences and prosecution on this case not solely based on the affidavit of Amgalanabaatar.Ts.

When the substance of the statements given by Sodnomdarjaa.B and his handwritten letter on his own case were proven, to deny his guilt, through his lawyer, family members and public officials /member of Parliament/ who had

met him, he had provided the information and made them understood that the Intelligence agency had tortured and drugged him while he had provided those statements. However, the process of receiving his statement was conducted in accordance to the Criminal Procedure Code, and was validated by audio and video recordings. After the prosecutor's office had conducted an inspection on whether the intelligence agency had illegally pressured and coerced Sodnomdarjaa.B in making his statements, the information provided by him to you were proven to be false.

On the issue that they were not introduced to the criminal file:

In section 41.3.8 of article 41 of the Criminal Procedure Code states that a convict has the right to be introduced to their criminal file, and with the exception of files that are confidential, permits them to make copies with their own expenses. In regards to this case, the accused, the accused's lawyers, the victim, and the victim's lawyers were informed that they all would be introduced to the 58 case files.

As stipulated in section 212.7 of article 212 of the Criminal Procedure Code, "participants would be introduced to the case within the timeframe set by the inquiry officer and investigator, and the inquiry officer and investigator will provide the conditions for the introduction", victim's lawyer Enkhsaikhan.Ts, accused Sodnomdarjaa.B's lawyer Munkhtur.L had requested to extend the period for being introduced to the case files where the total days for the introduction were extended to 67 days. Yet, having been not able to get fully introduced to the files, they had signed the registry stating that they had a chance to review 42 of the total case files.

In section 215.3 of article 215 of the Criminal Procedure Code, states that a prosecutor shall review and make a decision after a case had been brought to them after full investigation, within 14 or possibly an extension for another 14 days under special circumstances, or within a total of 28 days.

In regards to this clause, the investigator had provided full opportunity for the accused and their lawyers to be introduced to the case files. The other participants had reviewed and signed that they had been fully introduced to the case files within 67 days.

On illegally detaining Sodnomdarjaa.B and Chimgee.T:

With the prosecutor's approval, Sodnomdarjaa.B and Chimgee.T were arrested on August 31, 2015 and were imprisoned by the court order of the criminal court of first instance of Sukhbaatar district. They have not been arrested without the prosecutor's permission, imprisoned without court order, or had been tortured, and failed to be provided of medical support and visits during incarceration.

During the time of imprisonment of Sodnomdarjaa.B and Chimgee.T, the requests, its resolutions, visits, food, their requests on medical assistance, the assistance provided, outdoor refreshment, room temperature, lighting and other legal rights were all provided and the documentation proving that their detainment was no different than any other individuals who have been investigated and had been detained is attached in the criminal file. The prison

that they are being held that is affiliated with the Tuv province General Executive Agency of Court Decision is built and maintained in accordance with applicable standards that are followed in Mongolia.

After an inspection on the prison in Tuv province where B.Sodnomdarjaa and T.Chimgee is imprisoned, that is affiliated with the General Executive Agency of Court Decision by the Prosecutor's Office, it was found they were placed in cells that had 24 hour CCTV and a conclusion was reached that their rights were not compromised and their conditions were no different than any other prisoners.

By following the complaints made from the accused's family members to the National Human Rights Commission that the imprisonment guidelines are being violated, Dugersuren.L an aide at the Mongolian Human Rights Commission had met the accused individuals, received their feedback and comments, inspected and concluded that their rights were not violated and its documentation had been attached to the case file.

The court order on detaining the accused individuals, and the extension of the detention was done by a court order issued in accordance to section 68.7 of article 68 of the Criminal Procedure Code, and all the orders were introduced to the accused, their lawyers; and the Prosecutor's recommendation to extend the detention was resolved through a court hearing that was requested by the accused' lawyers.

From the inspection conducted by the prosecutor on Tuv province's detention center and whether Sodnomdarjaa.B, Chimgee.B, Amgalanbaatar.Ts's legal rights of receiving visits, meetings and packages had been violated, it was found that B.Sodnomdarjaa and T.Chimgee's requests on family visits, receiving of packages had been fully satisfied, and B.Sodnomdarjaa's mother Javzmaa's statement given to the prosecutor's inspection had said that her requests for visits had not been rejected illegally and that her rights had not been violated. The copy of the statements and its related documents had been attached to the case file.

On the issue that the trial had been hastened:

The prosecutor had received the case that is related to Sodnomdarjaa.B, Chimgee.T, Amgalanbaatar.Ts on October 28, 2016 and prepared an indictment numbered mn/05 on November 14, 2016 and transferred to case to court. Sukhbaatar district's criminal court of first instance had processed the case on December 25, 2016. The trial of this case had not been hastened in any way and had been processed in accordance with the Criminal Procedure Code. The review and resolving of the case had been conducted before the Mongolian Presidential election and after the Parliamentary election.

On the issue of not presenting the court judgment to the accused, the accused's lawyers, victims, and the victim's lawyers:

The court judgment was received by the accused, the accused's lawyers, the victims, and victim's lawyers, and convict Amgalanbaatar.Ts's complaint "...please punish us along with the hiring party...", and convict Chimgee.T's complaint "...I am amazed why the hiring party and the co-participant are not

being punished. Please exonerate our case", convict Amgalanbaatar.Ts's lawyer Dashdorj.D's compliant "...please conduct additional investigations on the case...", convict Sodnomdarjaa.B's compliant "...I am not involved in this case, I was conscripted at the time...", Sodnomdarjaa.B's lawyer Munkhtur.L's complaint "...please dismiss and exonerate the case related to Sodnomdarjaa.B...", the victim's lawyer Enkhsaikhan.L's complaint "...please conduct additional investigation on the case...", convict Chimgee.T's lawyer Oyuntsetseg.L's complaint "...please exonerate Chimgee.T, as she is not found to be guilty..." was made to the court. The court judgment had been received by the convict, the convict's lawyers, the victim, and the victim's lawyers. The papers they had signed upon receiving the court judgment, and the documentation of the court presenting the judgment is attached in the case file.

On the issue of the accused Amgalanbaatar.Ts had sent threatening text messages from prison and threatened Sodnomdarjaa.B, Chimgee.T and their families and coerced them in regards to S.Zorig's case, Sodnomdarjaa.B's wife, through public television had provided the information that Amgalanbaatar.Ts had coerced her and Sodnomdarjaa.B through text messages since 2004. However this was a period when Amgalanbaatar.Ts was living in his home without being investigated for any crime.

In relation to Sodnomdarjaa.B's complaint to the Orkhon provincial police, it was found that the compliant did not qualify as a crime after investigation, in accordance to the criminal code. The related materials are attached in the case file.

Therefore, we are deeply upset that the Inter Parliamentary Union had made a conclusion that is too biased on one side, basing the conclusion on unproven, nonfactual information provided by the family members of Sodnomdarjaa.B, Chimgee.T, people who have conflict of interest to the case, and a certain group of people who are intentionally obstructing the court procedure.

On the basic principle of the Mongolian Criminal Code, and in accordance to the clause "It is obligatory to impose criminal liability on a person who committed a crime", the court made the final decision of convicting Amgalanbaatar.Ts, Sodnomdarjaa.B and Chimgee.T. The investigation on the party who had hired them for the assassination of Zorig.S, Member of Parliament, and acting minister of infrastructure development is still underway.

In addition, the working group that is tasked with investigating the hiring party had not been disbanded, but some changes have been made to its composition.

We are deeply convinced that you will accurately assess the current situation and help us in solving this criminal case.

GENERAL PROSECUTOR
OF MONGOLIA

ENKH-AMGALAN.M

F.3. Observations fournies par le Président de la Commission des droits de l'homme de la Mongolie
[Version anglaise uniquement]



**NATIONAL HUMAN RIGHTS
COMMISSION OF MONGOLIA**

15140 Government Building no. XI, Independence Square,
Chingeltei district, Ulaanbaatar, MONGOLIA
Tel: (976-51) 26 29 15, 26 65 06, Fax: (976-11) 32 02 84,
E-mail: info@mn-nhrc.org; http://www.mn-nhrc.org

Date 20 March 2018
Ref. 1/186

Mr. Martin Chungong
Secretary General
Inter-Parliamentary Union
Chermin du Pommier 5
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva –Switzerland
Tel: +41 22 919 41 11
Fax: +41 22 919 41 60
Email: postbox@ipu.org

Dear Mr. Secretary General,

The case of the assassination of Mr. Zorig Sanjaasuren was tried by the criminal court of first instance and finalized through the Court of Appellate Instance and Supreme Court of Mongolia. Part 1 of Article 47 of the Constitution of Mongolia states, "Judicial power shall be vested exclusively in courts." Part 11.2 of Article 11 of Law on the National Human Rights Commission of Mongolia states that the Commission "...shall not receive complaints about criminal and civil cases and/or disputes, which are at the stage of registration/inquiry of cases, investigation and/or on trial or have been already decided," and the Commission only has power to receive and handle complaints on alleged human rights violations committed in the proceedings.

B.Sodnomdarjaa, Ts. Amgalanbaatar, T.Chimgee, and B.Bulgan, who were charged with the assassination of Mr. Zorig Sanjaasuren, and their defense lawyers lodged total eight complaints to the Commission from August 2015, and the Commission resolved the complaints within its mandate as well as had them handled according to relevant jurisdictions by referring to the State Prosecutor General of Mongolia, Ulaanbaatar Metropolitan Prosecutor's Office, General Executive Agency of Court Decision, and General Intelligence Agency.

Sincerely,

Prof. Byambadorj Jamsran
Chief Commissioner
National Human Rights Commission of Mongolia

cc: Mr. Enkh-Amgalan Luvsantseren, Vice Chairman, State Great Khural

G. Observations fournies par le plaignant [Version anglaise uniquement]

My late brother Zorig Sanjaasurengiin was one of the main pro-democracy leaders in Mongolia in 1990's. He was elected as an MP in 1990 and Served as Minister of Infrastructure in 1998 when he was brutally murdered in his flat. It was a big tragedy and shock for our entire family. Zorig was only 36 then. Our mother hadn't fully recovered from this loss and died a few years later.

His murder case was not being resolved for years and it was widely seen as politically-motivated. Towards the end of 2016, eighteen years after the murder, prosecutors have claimed to have resolved the case and handed it over to the courts.

As it is legally required when the criminal cases go to the courts, we, the family, were given access to the investigation case files for the first time after 17 years. However, the case has been classified as the state secret and myself and my brother (as well our lawyer), who had accessed the court materials, were not allowed to disclose any information.

The trials were closed to the public. We repeatedly demanded for the court hearings to be open. This is essential to restore the confidence of the public. These demands were not met. Although we were allowed, as victim's family, to attend the hearing, in protest for secrecy and closed hearing, we did not attend. Our lawyer attended on our behalf, but was not allowed to express any positions or make any statements *outside* the court. In a fair trial, we should have the right to explain to the public why we have doubts about the convictions.

We seriously question that the justice is done. First of all, both the prosecutors and the courts were not able to neither find nor convict the real masterminds of the murder, those who ordered or organized the murder. Secondly, we fear that the convicted three were wrongfully convicted. We are disappointed in our judicial system: we feel that the case was not resolved in an independent, impartial and just manner.

We welcomed the recent government decision to partly declassify the case, however the legal procedures to implement this declassification was very slow and the files are still de facto not open. The outstanding investigation to find the masterminds (organizers and those who ordered) is undergoing and we are expressing our hope that this will be done fairly and justly, following the rule of law.

We are very thankful to IPU and its Human Rights Subcommittee for their continuous support throughout these years, in trying to both help the authorities in progressing the case when requests have been made by authorities but also putting the just pressure for the case to be resolved; also for sending the missions to Mongolia.

We want the full truth be established and that the *true* justice to be brought. It Is not only for the sake of our family, Mongolian people deserve to know why one of their most respected politicians, Zorig, who devoted his short life to bringing democracy and progress to his country, was murdered and who the perpetrators were. We call our authorities to remedy this grave situation and ask IPU to support the fair and true justice.

On behalf of Zorig's family:
Oyun Sanjaasuren, sister of the victim
22 March 2018

H. Lettre ouverte d'un des condamnés dans le meurtre de M. Zorig récemment publiée dans les médias en Mongolie
[Version anglaise uniquement]

This is the full text of the letter addressed to his family by B. Sodnomdarjaa who was sentenced for murder of S. Zorig.

Dear my all,

My most loved father and mother, my in-law parents, my wife, children and grandchild, my four siblings and their children, my two older sisters and their family and children, my five older brothers and their family and children, my wife's four younger siblings and their family and children, her older sister and her family and children, my friends and including the people of my home village of Taiship, Soyut of Tov province. This is greetings from the prison's unit 405.

I believe that you all had a great year and feeling well. I feel good. I miss you all very much, and think about all of you all the time day or night. Last January 22nd my mother, wife, Davaaskaa, Erka, Uilsee, Baatar, sons: Davaahuu, Myagmarhuu, Erdenehuu, Ariumzul, Haliunaa, Davaagerel and Theye came to visit me. Thank you all for coming to spend with me those short three visiting days. You gave me a lot of positive energy to enjoy and I still keep it inside myself.

To my two parents, I kept my confidence in the Mongolian judiciary until December 27, 2016. I was confident that I would be freed on that same day. But I was sentenced under the completely different article of the Criminal Code of Mongolia. The legal proceedings were not conducted in accordance of the law, the Court trusted the words by the two prosecutors who supported ill-actions of the four investigators. I would have been honest in front of the law if my lawyer would have an honestly conversation to me at the time. When you (my family) came to visit me on July 20, 2017 I said to you that I was sentenced under the articles 91,21,91,24 of Criminal Code of Mongolia.

Under these articles the four investigators ruled out that Amgalanbaatar and Sodnomdarjaa had a verbal conspiracy against the state and they fabricated this case, in this way deceiving the country.

Why such conclusion: the very first investigator who jailed me, said to loyal to him officer, "while in your office push hard those three, otherwise you are going to execute innocent person". Think about your beautiful kids, your life instead of dying being framed up, frame them up back says the young officer downstairs, and upstairs the inspector himself convince me to do so. Listening to these two people for 18 days, I thought the state policeman would not lie. He made me believe in Barhasbad, and in that this person never lies. And on that deadly day of September 18, 2015 when I was depressed, he gave me a pill, I took the pill and I started repeating every spoken word as a parrot. That's it! He made me to voice out everything he wanted and then said now you will never see the sun, and pushed me directly "now name all your mates in this crime".

Every time when you visit me I tell you how I was framed up. I told you again during this time visit too. In this way people who never committed any crime were put together and charged with murder and during the investigation they were re-questioned to fit the case. I told you about this re-questioning when you visited me on October 24th, 2017. The questioning was held on January 28th, 2016. I told that I went through the military commission in 1998. Little later, inspector Byambajav came in to see me on February 14 2016 and said to me "Sodnomdarjaa, you were checked with military commission, you are lucky person". Now you can pray your god and take your breath. Then inspector Byambajav showed up on March 11, 2016 and said to me that he thought that I am stupid, so he undertook a little operation, but you come to be smart one. I know that you have fabricated the case. You are not going to deceive the state. Your conspiracy is proved, he yelled at me and left.

Soon after on April 8.2016, inspector Barhasbad said to me why you remember so well about that you went through the military commission. I answered, since 1994 I went through the military commission twice a year. And every year I was released from the military service because of the family hardship. Here in prison I was thinking every day, and I recalled that I went through the military commission in October 1998.

Then soon after on April 10, 2016 I gave a scientific test called pilacrafic to the inspector Barhasbad. The test results showed nothing against me, so I said take whatever tests you want to take. I want out of here.

On June 2, 2016 the lawyer Enkhtor came in to see me, and if I only would not followed this lawyer's instructions I would have been home. The lawyer said you know very well that you went through the military commission.

On July 17, 2016 inspector Barhasbad came and sent for me, you are now will be taken to the mental institution (Shar Had), he said you deceived the State.

I said: why would you, from the beginning, let Amgalanbaatar and your police officer into my cell. If you followed the law and would not let them in, I would have been home in September 2015. I suffer because of these actions taken by you. If in the very beginning you would questioned me with the presence of Monkhtor (female) lawyer, I would have been in front of my children not you. Now I suffer. And the inspector left.

On July 20, 2016 inspector Barhasbad came in to get my signature and hand-writing of numbers from 1-20.

On August 11, 2016 Monkhtor lawyer said to me, how well you remember that you checked through the military commission. I replied, I remember very well that I was 24 when I checked through the military commission. And I told that inspector Barhasbad came in and took many samples of my handwritten signature. The lawyer said that the inspector is checking on you and Amgalambaatar, whether you and him had handwritten exchange. Just listening to her I could say that her words sounded the same as those inspectors' who sentenced us as fabricated case players. But because of her official status as a lawyer, she could not push the charge directly.

On September 6, 2016 four intelligence officers came in to see me and they told me that Barhasbad never instructed you on the apartment or any other thing. We are going to witness. Between the September 27 and October 3rd, 2016 I went through the materials of that false case, my lawyer showed up three times. I have written down the testimonies of the first three B. D. B. witnesses from the 1-st and 2-nd folders and told them that I do not want to read any more and did not go there last two days.

On November 14, 2016 prosecutor Batjargal asked me if I read the case materials. I told him yes I have read the materials of that false case. Nothing is related or fit to me. He said that Amarglanbaatar and you had fabricated this case. The four intelligence officers find that you might be connected to the Amarglanbaatar's case. Prosecutor's office agreed with them. And you are accused of crimes under the articles 91/21 and 91/24. If you do not understand in accordance with the 2002 law, the article 141 means 5 years of imprisonment. I told them that have no relevance to neither of these cases.

Prosecutor Batjargal told me that Amgalanbaatar would fully take charges for the radiator case, that radiator case has nothing to do with you. That's it. I might come to see you before the trial. Good bye. See you at the court. He left.

On November 20th, 2016 the lawyer Monhtor came in to talk. I told her what the prosecutor said to me. I would be sentenced for 5 years of imprisonment. What is going on? The lawyer lied to me. What are you talking about? You have the death penalty; why you have not read the materials of that case very carefully. Tell to the court everything what those witnesses said. And she left. In this way my lawyer turned her back on me. While the inspectors and prosecutors were telling to us that "you two fabricated a case and deceiving the state", our lawyer Monhtor showed no sign of knowledge of this situation.

On December 14, 2016 inspector Bold from the intelligence office and Monhtor came to see me. Inspector Bold told me then 'If would educated and nurtured Amgalanbaatar well in his childhood, he would not commit this crime.' The lawyer said " Sodnomdarjaa read some good books for now".

The repression trial was held on December 21, 2016. I was confident in the Court's justice and expected to go home to you and my children. But prosecutors Batjargal and Sandagsuren together with those four inspectors from intelligence office conspired with the court about the articles 91\21 and 91\24 and I was sentenced under the top secret case. Several times they came to me saying that I am involved with the Amaglanbaatar's fabricated case. I told them that I have nothing to do with this case. And unable to find the real guilty person, they repress innocent people. During the 2016 trial prosecutor Batjargal approached me and showed my hand-phone saying "do you recognize your phone". I told him you were telling me completely different things during previous meeting. He said nothing and went back to his seat. Our lawyer's fake acting proved that these three people; the prosecutor, inspector and lawyer together fabricated the case. On December 27, 2016 I was expecting the fair trial, and they would sort out the Amgalanbaatar's case, instead legal officers conspired to sentence an innocent person as criminal. Right in this situation a person under repression is able to do nothing.

I asked the lawyer what is going on, but the conspired people had nothing to say. When I left the trial, the intelligence officers said to me "now you have chance to tell the truth". And I started thinking what I say to the false trial. I was thinking how evil a human being could be, and right this moment there are many good-minded people. You encountered with really evil people said a good person who came into my dreams. That person explained to me everything in my dreams.

At the second trial my lawyer arrived. I was thinking, now what this person is going to tell me. But she told to write down the same witnesses. I obeyed. I took my appeal to the court in January 2017. As I was instructed by my lawyer. And on March 2, 2017 the lawyer said that the trial is coming soon so write again. What now I asked, the same thing she said. I again obeyed. And the court hearing was held on March 14, 2017. I was confident in Mongolia's fair Court and I would be released right away. The court was held. Batjargal and Sandagsuren voiced out the same 91\21 and 91\24 sentence. Judge enquired prosecutor Batjargal on grounds of the sentence for these people. Prosecutor Batjargal panicked, could say nothing. And the court could not rule out a verdict. And again someone from the court ordered to write an appeal. Again I wrote the same appeal. And on April 21, 2017 I was handcuffed and taken to the prison. In 10 days on May 2, 2017 my lawyer visited me in prison and told me to strictly obey the orders of the prison officials. Again write down about all those witnesses. The court will be held soon. Your people are talking about getting one more lawyer. It is going to take some time until it happens. She left. She truly can act. Later deputy attorney general Mr. Erdenebat visited me. June 19, 2017. He asked when Amgalanbaatar and I met last time. What year you two started text-messaging each other. These were same questions the inspector asked me. I expected that Mr. Erdenebat would do the justice. But contrary he supported the other two prosecutors. Since then I was disciplined for 72 hours twice in the prison's disciplinary cell for protest actions against being arrested with no guilt.

And beginning from September 1, 2017 Amgalanbaatar and me started to talk to each other. That day when I told him to stop on false case, he said to me that the case is not false. What could I say to this? We had a very cooperative peaceful childhood together. We recalled our past when we hay-made and shared food. Although he is doing a great harm, as a human being he chat about his past life about his grandparents, I talked about my parents and siblings.

On October 25, 2017 I had an argument with Amgalanbaatar and asked him, people say that we have conspired for this fabricated crime as the inspectors and prosecutors say and deceived the state, what does this mean. Since then we never spoke. We spoke again after January 10, 2018. And on January 22, 2018 my mother, wife children and siblings came to visit me, and I was allowed out for three days. And the visiting room filled with the voices of my kids. In three days I went back to the cell. It was January 25, 2018. When I came back in, Amaglanbaatar said to me I listened to your kids' voices for three days. I have offended so many people and made them cry, I behaved as an evil. But there is no mistake which could not be corrected. Beginning from this very moment my heart and intentions are clear and benevolent. I want to see my foster parents. I made a request he said. I said Amgalanbaatar 'very good'. I enjoyed the feeling that a person could make a turn to the right path. And on January 26, 2018 we were put into the different cells and since then I have not seen him again. I think no matter what, his mind turned the right path. I was the happiest person when I was visited by my wife and kids for three days. Zulaa grew up very tall. He missed his dad very much and talked a lot.

One night my siblings Ochirvaan, Tserenjav, Zandaa, Tserenhuu, and Lhagva-Ochir all came into my dreams. Baavaa came to my dreams two nights in a row, in my dreams he put on me the lama's outfit and Byamba, Amгаа come to my dreams occasionally.

You are all come to my dreams. My dreams are all about my loving wife and kids. My father is good-minded kind person always ready to help people. Your poor son become a victim of the incrimination, the conspiracy of the four dishonest inspectors who distorted the law against me, but so far I won every time when I acted honesty and for the truth. I think about those evil the very first inspectors. They intentionally organized clash between the people, and enjoyed watching the cruel fights, they knew beforehand about those people's personal incompatibility. And when things went wrong they reported to the prosecutor Batjargal on that Amgalanbaatar and Sodnomdarjaa conspired against the state under the articles 91\21 and 91\24 in this way incriminating innocent people and re-articulating their own wrongful activities.

On December 27, 2016 I was sentenced for 25 years of imprisonment this verdict put me through the severe moral suppression, and then beginning from April 21, 2017 I was transferred to so-called cage and furthermore they abused the power trying to make me to confess to a crime. They still keep me in here though they said to me that in accordance with Mongolian law the capital punishment is now 20 years.

I was born a human being given a certain amount of time of life and I disgrace those people who terrorize and intimidate me on behalf of the law. I can name each one of those legal officials beginning from August 31, 2015 who exercised harming and slandering in my case.

The food in cage is uneatable, the cage is kept in dark, it is 2 meter square place without window. Very depressing. They would let in somebody and encourage physical attack, imprison somebody in the adjacent cell and make him to pressure me, they tell me that my wife gave a birth when she wasn't. In this way they were enormously pressuring me morally and physically. I told all about these things to prosecutor Batjargal. But he later reported no pressures, things are going under the law. In the Tov aimag's detention center I had toothache for a month. I told the officials, nobody paid attention. On the wet napkins it was written 'kills bacteria', so I tried to rinse my mouth with the liquid from the napkin. But they did video record of this and with the description saying that Sodnomdarjaa attempted a suicide. And the recording was submitted to the prosecutor. And in 2015 from September 1st till 5th when I was having violent arguments and fights with the two others inmates in my cell, long after they reported for the record "there are no pressures on Sodnomdarjaa." That's how they can treat innocent person.

If only these legal officers would run the proceedings right way from the beginning, I would already be back with my family, children and loved ones. Instead those four inspectors together with the "excellent" lawyer Monhtor demonstrated how the law could steal the freedom of a man.

Dear father, by now I am able to confront any pressure, in this challenging place the legal officers and inmates could walk all over such a quiet person as myself. Dear father I follow the god's teachings and treat my wife, children and others gently. In such a place as here, if you are quiet, you find yourself in my present situation. I do not mind if would fall as victim of somebody ill-intention or predator-animal. But I am a victim of the legal officers who took the oath. If I behave quiet I am a fool, if I start speak out they put me into the disciplinary cell for 72 hours for being noisy. Since last year I was awaiting somebody or a lawyer would visit me for questioning.

Right now I am writing complaint to the Court of Mongolia. I am writing about "out of law inaccuracy" did by Byambajav, Barhasbad and the prosecutors. I put down how I suffered for this period of time under the laws no others countries practice. And I included city prosecutor's own words said to me. I have submitted my complaint.

In the beginning I was very confident that Batjargal would go for the truth. And also I wished Monhtor lawyer to follow the law and justice while performing her duties. If my lawyer would not conspired with them from the beginning I would long ago, in 2015, be with you, working hard to feed my kids.

I address legislation and legal officials of Mongolia; whom you trust; the honest words of an ordinary person living for and taking care of his family, parents, siblings and other people of Mongolia, or Barhasbad, Bold, Byambajav, Battomor from intelligence office who conspired with the prosecutors Batjargal, Sandagsuren and Monhtor lawyer who ill-used and ill-practiced the law. I am confident that Court of Mongolia would deliver the right verdict.

Beginning from 2015 I am listening to the dialogs and conversations by the prosecutors, inspectors, lawyer, prison officers, inmates and lawyers. And I, now, realize very much why they want to connect me with the crime I have never committed.

It's believed among the people, that you, my parents gave birth only to your child's but not its mind. You son did not commit a crime, thus awaiting the time will come when justice to be established. I was happy about and confident in the 2016 Court hearing. I was confident about the next court too, and still believe in justice while writing down these words. A human being is very sensitive, and you are always very grateful for single kind word. I had heard that kind word while in the Tov aimag's detention center, and I thought kind people are everywhere. And the inmates in there, they all knew me and supported me with such a little gestures as blinking the eye and thumbs up. If they would get into a conversation with me they would get into a trouble.

And after the Court in August 2017, I went on hunger strike against its decision, and stopped it in one day because of the deputy prison officer who kindly convinced me to stop. Dear my loving mother and father, my heart and soul is already with you and my wife Enhuush and my children, my relatives and siblings and all my loved ones. Here in prison is just my physical body. I hope my father-in-law is doing well. My father took care of all my children. What a blessed man. I believe that he feels happy among the kids noise. In troubled times you can count only on your closed ones you family your parents. I believe that farther and mother are happy to have enlarged their house, now people coming to greet them during Tsagaan Sar would feel more comfortable. I wish I could greet my both parents for Tsagaan Sar right now. I was the happiest when recently my wife and children came to visit me for 3 days, my wife's care and cooking was great. We will have more kids. Let me wish you all the best in the coming Tsagaan Sar celebrations. Father I would never kneel down before the false law. If somebody thinks that I gave up, you are mistaken. I kneel down only before Mongolia's mountains and rivers and to the land.

B. Sodnomdarjaa